



# LE DEVOIR


**LES SPORTS**

Roy veut qu'on respecte sa vie privée

Page B 6

**ACTUALITÉS**

OGM: Kellogg doit fermer une usine

Page A 3

VOL. XCI N° 242

LE MARDI 24 OCTOBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

## Apprendre à écrire à l'université

L'Université de Montréal entend créer un Centre de communication écrite pour venir en aide aux étudiants du bac

 MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Les difficultés éprouvées par les étudiants du baccalauréat en français écrit et en méthodologie à l'Université de Montréal sont en partie responsables du taux d'abandon scolaire, ce qui incite l'établissement à implanter pour l'automne 2001 un Centre de communication écrite offrant des mesures de soutien à ceux qui en éprouvent le besoin.

«Le nœud du problème, c'est la pensée.

Ils éprouvent des problèmes à comprendre la matière et ce qu'on attend d'eux.»

L'UdeM, qui compte faire entériner ce projet aujourd'hui par la Commission des études, réagit aux besoins exprimés à la fois par l'ensemble des facultés de l'université mais aussi par les étudiants de premier cycle, 30 % d'entre eux éprouvant des difficultés en français écrit ou en méthodologie, a appris *Le Devoir*.

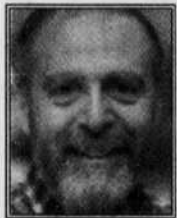
En effet, selon une étude effectuée par un groupe de chargés de cours et de professeurs liés à la Faculté de l'éducation permanente de l'UdeM sur les besoins des étudiants de baccalauréat en français et en méthodologie, près du tiers des répondants (plus de mille étudiants ont été interrogés dans l'ensemble des facultés de l'université) constateraient des la-

VOIR PAGE A 8: UNIVERSITÉ

**PERSPECTIVES**

## Redécouvrir la moto

En cette période d'élaboration de politiques pour lutter contre le réchauffement du climat, l'utilisation de motos et scooters de petite et moyenne cylindrée devrait recevoir une attention prioritaire de la part des gouvernements parce que, si on civilise leurs émissions polluantes, les deux-roues — à pistons ou électriques — sont l'une des rares solutions immédiatement disponibles et adaptées à nos villes éparpillées et à nos banlieues étalées.



Louis-Gilles Francœur

Certains motards ont perçu la série sur la moto de la semaine dernière comme une attaque, comme une manière de ravalier ce moyen de transport aux engins de mort de quelques kamikazes. Rien n'est plus faux car, au contraire, il faut redécouvrir un certain type de motos. Malheureusement non disponible pour l'instant, une aberration qu'il fallait signaler.

Malgré l'apparition de perfectionnements tech-

VOIR PAGE A 8: MOTO

**INDEX**

7	Annonces..... B 6	Idées..... A 7
8	Avis publics..... B 4	Monde..... B 5
	Bourse..... B 2	Mots croisés..... B 4
	Culture..... B 8	Météo..... B 6
	Économie..... B 1	Sports..... B 6
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

D'hallucinantes chevauchées policières ont marqué hier à Montréal la manifestation organisée pour protester contre la tenue de la rencontre du G20.

## G20: le face-à-face dégénère

La police répond aux projectiles et aux actes de vandalisme par des charges à cheval, les matraques et le poivre de Cayenne

 ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Présentée par ses organisateurs comme une répétition générale, la manifestation qui s'est tenue hier à Montréal pour protester contre la réunion du G20 n'annonce rien de bon pour le Sommet des Amériques qui se tiendra en avril prochain à Québec. Actes de vandalisme, charges de policiers à cheval, poivre de Cayenne, policiers et manifestants légèrement blessés, l'événement a rapidement dégénéré en ce que tout le monde voulait éviter.

Environ 500 personnes se sont rassemblées de-

vant l'hôtel du centre-ville de Montréal où doivent se réunir aujourd'hui et demain les représentants des 19 pays les plus riches du monde, ainsi que de la Communauté européenne et des grandes institutions financières internationales. La manifestation a donné lieu à de violents accrochages particulièrement entre l'escouade anti-émeute du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SP-CUM) et un groupe d'une cinquantaine de manifestants habillés et masqués de noir. Des coups de matraque et le poivre de Cayenne ont répondu à des projectiles de toutes natures, allant de morceaux d'asphalte à des bouteilles de verre et quelques

bombes fumigènes artisanales. Une poignée de manifestants ont incendié un conteneur à déchets et vandalisé une voiture ainsi que la façade de l'hôtel alors qu'une dizaine de policiers à cheval se sont lancés à plusieurs reprises dans d'hallucinantes chevauchées contre un groupe de manifestants qui refusaient de se disperser.

Deux policiers ainsi qu'un nombre indéterminé de manifestants ont été légèrement blessés durant les échauffourées. La police a finalement procédé à l'arrestation de 39 personnes, dont cinq mineures, qui

VOIR PAGE A 8: G20

## Plus jamais de scandale de subventions

Stockwell Day propose un système de reddition de comptes calqué sur le modèle albertain


**Élections: les préliminaires**
**Le Bloc rencontre le SCFP**

Afin d'aplanir leurs différends, le SCFP (FTQ) et le Bloc québécois se rencontreront au cours des prochains jours.

**Lettre ouverte à Preston Manning**

Chantal Hébert évalue la performance de tous les partis politiques depuis le dernier scrutin fédéral. De Reform à Alliance, Preston Manning a réussi son pari, dit-elle.

**Duceppe en pays conservateur**

C'est dans des circonscriptions où les conservateurs ont déjà marqué des points — Shefford, Compton-Stanstead et Sherbrooke — que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a choisi de commencer sa campagne.

■ À lire en pages A 3, A 4 et A 5

 HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a officiellement lancé sa campagne électorale hier en rongeant son os préféré: le scandale des subventions à Développement des ressources humaines. Il a promis de mettre en place un système de reddition de comptes copié sur celui qu'il a administré en Alberta en tant que trésorier et salué par le Vérificateur général du Canada, Denis Desautels.

M. Day voudrait que des objectifs précis soient établis pour chacun des programmes gouvernementaux de même que des outils concrets permettant de mesurer l'atteinte de ces objectifs. Selon ce système de reddition de comptes, les différents ministères gérant les programmes devraient faire rapport quatre fois par année sur la réussite ou l'échec desdits programmes.

«Le gouvernement doit se fixer des objectifs plutôt que de se lancer dans des dépenses débridées», a-t-il lancé en matinée en faisant référence aux subventions d'une valeur de un milliard de dollars gérées avec laxisme par DRH. Le rapport du Vérificateur général déposé la semaine dernière a confirmé qu'il était impossible de déterminer l'efficacité des subventions.



REUTERS

«Le gouvernement doit se fixer des objectifs plutôt que de se lancer dans des dépenses débridées», dit Stockwell Day.

VOIR PAGE A 8: SCANDALE

# e-Québec

 Une conférence de deux jours • les 28 et 29 novembre 2000  
Le Centre Sheraton • Montréal, Québec

Miser sur la puissance d'Internet pour réaliser des économies, renforcer la fidélisation de la clientèle et étendre sa part de marché.

 Allocutions par : M. David Cliche  
Ministre délégué, Autoroute de l'information

 L'honorable Martin Cauchon  
Ministre développement économique Canada

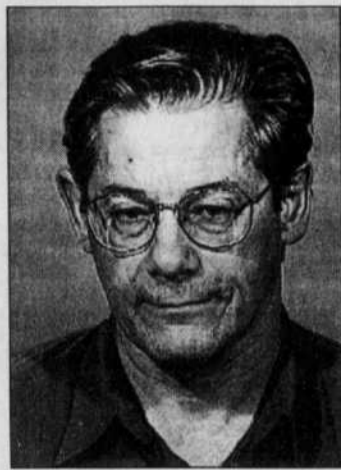
 Inscrivez-vous dès aujourd'hui! 1-866-294-8908 ou [www.iqpc.com/e-quebec](http://www.iqpc.com/e-quebec)

## • LES ACTUALITÉS •

Attentats contre les Second Cup

### Le pardon obtenu effacera-t-il le passé de Rhéal Mathieu?

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR



Rhéal Mathieu

L'enquête pour remise en liberté de Rhéal Mathieu, l'ex-feliste accusé de trois crimes incendiaires contre des cafés Second Cup, a provoqué hier un débat sur la portée du pardon.

À l'âge de 18 ans, Rhéal Mathieu fut condamné à neuf ans et demi de prison pour sa participation à un attentat à la bombe du Front de libération du Québec qui fit un mort et six blessés, en 1966. Il a obtenu un pardon au milieu des années 90, et son casier judiciaire est demeuré vierge jusqu'à ce jour.

Le juge doit déterminer si le passé judiciaire de M. Mathieu peut être pris en considération au stade de l'enquête préliminaire malgré l'octroi d'un pardon. Voilà un sujet qui divise la défense et la Couronne. Le juge Louis Legault a pris la question en délibéré et doit revenir avec une réponse ce matin.

À la demande de l'avocat de l'accusé, M<sup>e</sup> Pierre Poupart, la preuve est frappée d'une ordonnance de non-publication interdisant aux médias de divulguer le contenu des audiences.

Rhéal Mathieu, 53 ans, est accusé d'avoir placé des bombes in-

cendiaires dans trois cafés Second Cup du Plateau Mont-Royal et d'avoir eu en sa possession une arme prohibée et une arme à autorisation restreinte. Il est en prison depuis jeudi soir. Son fils et sa conjointe ont assisté aux débats hier, mais n'ont formulé aucun commentaire.

Un seul témoin a été entendu, l'enquêteur du SPCUM Reynald Lanteigne. La défense présentera ses témoins aujourd'hui.

Les omnipraticiens se prononcent

### La régionalisation ne guérira pas la pénurie chronique de médecins

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Une régionalisation accrue des budgets de la santé ne dit rien qui vaille aux médecins omnipraticiens, convaincus que cette option ne réglera point la pénurie de médecins qui frappe certaines régions.

Même si de plus en plus de voix s'élèvent en faveur de la régionalisation de l'enveloppe de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ) pour pousser plus de médecins à travailler en région, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) est venue plaider tout le contraire devant la Commission Clair chargée de proposer d'éventuelles réformes pour le système de santé.

«Rien ne démontre que c'est une solution aux problèmes de répartition des effectifs médicaux. Les expériences canadiennes à cet égard ne démontrent absolument pas [que

cela] ait influencé une meilleure répartition des effectifs, plus que le panier des mesures incitatives qu'on a ici au Québec et qu'on a dans d'autres provinces», a soutenu hier le D<sup>r</sup> Renald Dutil, président de la FMOQ, devant les membres de la Commission Clair.

Depuis le début des audiences, plusieurs organismes régionaux sont en effet venus défendre l'idée que si l'argent destiné à la rémunération était géré par les régies régionales, les médecins iraient travailler là où l'on a le plus besoin d'eux. Plusieurs estiment que les incitatifs prévus dans les ententes salariales actuelles n'ont toujours pas fait la preuve de leur efficacité pour répartir les médecins sur le territoire.

Mais selon le D<sup>r</sup> Dutil, l'expérience d'autres provinces, dont l'Alberta, ne démontre pas que la régionalisation des budgets a permis de mieux répartir les médecins. Pour la FMOQ, c'est bien davantage l'environnement profes-

sionnel et l'organisations des soins qui font qu'un médecin opte ou non pour une région. La fédération estime au contraire que les incitatifs actuels fonctionnent très bien, et que le Québec pâtit plutôt d'une pénurie globale d'omnipraticiens depuis que 560 médecins ont pris leur retraite.

Le modèle de la capitation, qui prévoit que les médecins de famille soient payés à salaire pour assurer les soins d'un groupe précis de patients enregistrés dans leur cabinet, est aussi perçu par la FMOQ «comme un fantôme» qui n'a pas encore fait ses preuves.

L'Association des directeurs généraux des établissements de soins de des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux (ADGSSSSQ) a par ailleurs réclamé plus de souplesse dans les conventions collectives, d'avis que les ententes actuelles entraînent d'interminables délais et palabres lorsqu'il faut appliquer localement des dispositions négo-

ciées à l'échelle nationale. «De guerre lasse, on finit par fonctionner localement avec des ententes qui ne fonctionnent pas au plan local», a soutenu André Brunelle, porte-parole des directeurs d'établissements.

Une vision qu'a réfutée la FTQ, rappelant que le mythe de la «rigidité», dénoncé par les directeurs, avait tout même permis le déplacement de 15 000 employés lors de la réforme Rochon. «On nous parle de rigidité "mur à mur", mais il y a 45 clauses qui permettent d'appliquer localement des conditions de travail», a soutenu Claude Généreux, président du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

Enfin, la Coalition pour l'assurance-médicaments a quant à elle demandé la révision du régime actuel pour en faire un régime entièrement public, sans franchise ni co-paiement, garantissant la gratuité complète aux personnes à faible revenu.

### La grève se poursuit au Port de Montréal

PRESSE CANADIENNE

Les camionneurs du secteur de l'intermodal à Montréal ont maintenu hier leurs piquets de grève, nuisant aux opérations normales du Port de Montréal.

Les 900 camionneurs du Syndicat national du transport routier, affilié à la CSN, ont déclenché la grève, dimanche, accusant leurs 39 employeurs de refuser de re-

connaître le syndicat comme seul agent négociateur.

La direction du Port de Montréal a indiqué hier que si le conflit se prolongeait, elle pourrait demander une injonction.

Tout le secteur de l'intermodal sera affecté par la grève des routiers, qui entendent poursuivre leur arrêt de travail tant que les employeurs refuseront de se présenter à la table de négociation.

FRANÇOIS CARDINAL  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier trouve déplorable l'attitude «arrogante et méprisante» d'Ottawa envers «la plus vieille ville en Amérique du Nord». Il digère mal les dépenses auxquelles s'est engagé le gouvernement fédéral pour promouvoir la candidature de Toronto en vue de l'obtention des Jeux olympiques de 2008, alors qu'il s'était refusé à aider la Ville de Québec lorsqu'elle était en lice pour les Jeux olympiques de 2002.

Lorsque Québec avait soumis sa

candidature, se remémore-t-il, Ottawa lui avait promis de l'aide dans l'éventualité où il sortait vainqueur du duel qui l'opposait à Sion, Salt-Lake-City et Ostersund, en vain. «Ils [le gouvernement fédéral] annoncent tout de suite 500 millions [pour le développement des rives de Toronto] et le situent sans vergogne dans le cadre de sa candidature alors qu'ici, dans la région de Québec, ils avaient refusé d'avancer le coût pour les 15 millions nécessaires à l'aménagement de la Petite-Rivière-Saint-François, ce qui aurait pu nous aider dans notre candidature.»

Cela est d'autant plus éloquent du «deux poids, deux mesures» qui a

cours à Ottawa, a poursuivi le maire L'Allier, que le développement des berges de Toronto se fait au détriment de Québec. En effet, le fédéral a annoncé une subvention de 19 millions vendredi pour aménager un terminal de croisière sur la Pointe-de-Carcy, un projet honni par la Ville de Québec qui craint ainsi que les citoyens n'aient qu'un accès limité aux berges. «A Toronto, ils vont développer les rives pour que ça devienne la vitrine du "meilleur plus bon pays du monde" en terme de protection, d'accès au fleuve, d'environnement, de mixité et de loisir. Ici, on va voir droit au vrac, c'est-à-dire le bas de gamme de l'utilisation portuaire.

On va avoir droit à une gare maritime sans que personne n'ait regardé les solutions proposées.» Queen's Park, pendant ce temps, aura droit à des investissements à hauteur de plusieurs milliards, à terme, «pour un véritable plan intégré de mise en valeur du littoral».

Mais le maire se dit totalement impuissant devant les manœuvres du fédéral qui «méprise les citoyens». «On peut crier comme une souris qui se fait mettre le pied dessus par un éléphant mais le cri ne dure qu'un temps. [...] On ne peut pas, quand on est une ville, se battre contre un gouvernement arrogant.»

Réforme forestière

### La gestion devrait être confiée aux gens du milieu

LOUIS-GILLES  
FRANÇEUR  
LE DEVOIR

La grogne s'élargit autour du projet de réforme forestière au Québec qui est contesté maintenant par des groupes non plus au nom de valeurs écologiques mais en raison de la pauvreté de ses objectifs sociaux.

À Maniwaki où se tenait la semaine dernière un important colloque sur la «forêt habitée», les participants de tous les horizons — maires, forestiers, professionnels — ont fait front derrière une déclaration commune, dite «Déclaration de Maniwaki», pour revendiquer une prise en charge des forêts publiques par le milieu pour une foresterie plus durable et axée sur des fins sociales.

Au Québec, une cinquantaine de projets dits de «forêt habitée» ont été réalisés ou sont en gestation. Ces projets regroupent des propriétaires de terres privées et d'exploitants qui tentent de mettre sur la carte une foresterie plus viable, plus axée sur la qualité et la pérennité de la ressource, dont les régions voudraient tirer davantage, ne serait-ce que pour éviter de mourir!

«Pourtant, lit-on dans la Déclaration de Maniwaki, le cadre légal actuel limite la portée des projets» parce qu'il soustrait des pans entiers de l'exploitation forestière aux gens du lieu au profit des grosses entreprises, ce qui accule les exploitants locaux à devenir la roue de secours du système géré par les multinationales et leurs filiales de terrain, ce qui leur permet de dicter les prix aux agriculteurs et coopératives et de limiter les petits exploitants à la portion congrue du marché.

«La révision actuelle du régime forestier, ajoute la déclaration, doit franchir l'étape de la reconnaissance explicite des valeurs et des moyens nécessaires à la réalisation des projets de forêt habitée». Le régime forestier actuel, même réformé, ajoutent les signataires, ne répond qu'en partie aux besoins des régions et ne leur fournit aucun cadre juridique, comme on le fait pour les grandes sociétés.

La Conférence religieuse canadienne, par sa section québécoise, abonde dans ce sens, qualifiant la

stratégie de «forêt habitée» de «stratégie sûre pour le développement régional et forestier» en plus d'offrir un modèle économique «à taille humaine».

Reclamant non pas une réforme mais une refonte du régime forestier, la Conférence religieuse se demande: «Puisque présentement le modèle de gestion publique basé sur la grande entreprise appauvrit notre patrimoine forestier au lieu de l'entretenir, pourquoi ne pas soustraire des parties de territoire qui sont sous le contrôle des industriels au lieu de l'entretenir, et de les allouer à des communautés locales, à des corporations municipales ou à des coopératives pour des périodes de cinq ans, renouvelables?»

Un son de cloche assez voisin venait du milieu agricole par l'entremise de l'Union des producteurs agricoles (UPA), selon qui le nouveau régime forestier doit devenir «un élément déterminant d'une politique plus globale visant le milieu agricole». Les agriculteurs insistent pour que la Loi sur les forêts arrive à faire un jour ce qu'elle est censée assurer depuis des années, soit que les compagnies forestières achètent en priorité tout le bois disponible sur les terres privées avant de pouvoir couper les forêts publiques, ce qui leur permettrait de «torpiller les prix et la mise en marché collective du bois de la forêt privée».

Les agriculteurs demandent aussi à Québec de donner priorité aux activités en forêt comme la culture des bleuets ou la production de sirop d'érable plutôt que de toujours couper les forêts pour en tirer du bois.

Quant à l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), elle estime que la nouvelle limite d'exploitation nordique de l'exploitation forestière, en région boréale, ne soustrait en réalité que 3 % aux aires déjà ciblées à des fins d'exploitation.

Devant les réductions de coupes de 15 à 30 % dans des régions comme le Bas Saint-Laurent, l'UQCN estime qu'on peut désormais parler de «régions en rupture de stock» pour cause de surexploitation. Pour tirer au clair la situation et les enjeux, l'UQCN continue de réclamer une commission d'enquête publique.

Campagne de vaccination gratuite contre la

# GRIPPE

pour les 60 ans ou plus et les personnes à risque

À qui s'adresse cette campagne de vaccination gratuite?

La campagne de vaccination gratuite s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus, ainsi qu'aux personnes à risque.

Pourquoi se faire vacciner?

Parce que la grippe (ou influenza) est une infection virale très contagieuse.

Parce que la grippe peut entraîner de sérieuses complications qui peuvent parfois être mortelles pour certaines personnes particulièrement vulnérables.

Parce que le vaccin annuel contre la grippe est le moyen le plus efficace de se protéger contre cette infection.

Quand se faire vacciner?

Cette année, le vaccin est offert à partir du 1<sup>er</sup> octobre. La grippe sévit surtout en hiver. Pour vous protéger efficacement contre la grippe et recevoir le vaccin antigrippal, prenez rendez-vous dès maintenant auprès de votre médecin de famille ou à votre CLSC.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère que la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe.

Québec  
Ministère de la Santé  
et des Services sociaux

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

des Galeries d'art du Québec  
25 au 29 octobre 2000  
Marché Bonsecours  
350, rue Saint-Paul Est  
Info. : (514) 844-2133



Chantal Hébert

## Lettre ouverte à Preston Manning

C'est au véritable architecte des élections hâtives auxquelles Jean Chrétien a fini par convier les Canadiens dimanche que s'adressent ces quelques lignes.

Au premier tour de piste d'une campagne électorale fédérale, il n'est généralement pas de mise de consacrer de l'espace à un chef éconduit aussi bien par les électeurs que par son propre parti.

Des cinq leaders qui se sont affrontés aux dernières élections, vous êtes pourtant le seul qui ait réussi à utiliser le récent mandat pour faire avancer le projet politique de son parti.

Tous les autres auraient de bonnes raisons d'être gênés de se présenter à l'électorat en clamant «mission accomplie».

En 1997, Jean Chrétien avait demandé aux Canadiens un mandat pour accompagner le pays dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Par la suite, on ne devait jamais vraiment savoir pourquoi il y tenait autant.

Depuis un peu plus de trois ans, il dirige un gouvernement sans éclat. Son initiative la plus mémorable — la loi sur la clarté référendaire — témoigne de son échec à régler le principal problème de fond de la fédération canadienne.

De tous les ministres de Jean Chrétien, le seul qui sorte grand de ce mandat est Lloyd Axworthy. Il vient d'avoir la sagesse de tirer sa révérence des Affaires étrangères et du Parlement.

Tous les autres sont en voie de prouver que tout ce qui traîne se salit ou finit par disparaître sous la poussière. Cela inclut Paul Martin à qui le rôle de second couteau inspire de plus en plus de fausses notes et Stéphane Dion, devenu l'équivalent du réparateur Maytag du cabinet.

Parmi les questions auxquelles le vote du 27 novembre apportera une réponse, la plus criante consiste à savoir si M. Chrétien a ou non manqué sa sortie.

Et parlant de sortie, la simple présence du Bloc québécois sur les rangs de sa troisième campagne électorale indique combien il a raté la sienne.

On ne dira jamais assez combien le fondateur de cette formation, Lucien Bouchard, insistait à l'époque sur le recul que s'infligerait le Québec s'il devait s'installer à demeure dans l'opposition à Ottawa.

Pour pallier les critiques, le Bloc remporte pour la troisième fois consécutive la palme de la brochette de candidats québécois la plus talentueuse. Son chef Gilles Duceppe a également pris du poil de la bête depuis sa pitoyable campagne de 1997.

Mais cela ne change rien au fait que les aspirants bloquistes, s'ils sont élus, seront tous voués par définition à critiquer plutôt qu'à construire.

C'est un rôle dont les limites sont désormais archi-connues. La présence d'un fort contingent bloquiste a-t-elle eu le moindre impact sur l'adoption de la loi sur la clarté référendaire ?

À défaut d'influencer l'attitude fédérale au regard des aspirations québécoises, l'existence du Bloc a-t-elle au moins influencé positivement la souveraineté ? À cet égard, l'absence du moindre calendrier référendaire confirme que non.

Si le Bloc n'a pas réussi à faire progresser la souveraineté, que dire du NPD et de la social-démocratie ? Jamais la gauche canadienne n'aura-t-elle eu autant de difficulté à justifier sa place sur l'échiquier politique. Sous la direction d'Alexa McDonough, le NPD fédéral est devenu une formation timorée qui passe plus de temps à avoir peur de son ombre syndicale qu'à oser.

Résultat, le PLC gouverne de plus en plus à droite pour mieux doubler l'Alliance canadienne tout en incitant les électeurs de gauche à se rallier à lui pour l'aider à tenir tête à Stockwell Day !

Que dire finalement du Parti conservateur ? S'il est une formation dont la raison d'être est encore moins évidente aujourd'hui qu'en 1997, c'est bien celle que dirige Joe Clark.

Au nom d'une certaine défense des intérêts du Québec, on peut toujours argumenter que le Bloc a encore sa place à Ottawa, tout au moins tant que les souverainistes seront encore au pouvoir à Québec. L'existence d'un tel duo a au moins le mérite d'éviter les messages contradictoires.

On peut également croire que la disparition d'une voix politique à gauche du PLC, même anémique comme le NPD actuel, serait une perte.

Mais on cherche en vain quel terrain le PC serait désormais mieux en mesure de défendre que l'Alliance canadienne. Et cela, M. Manning, ce n'est que la première conséquence de la métamorphose que vous avez imposée à votre Reform Party.

La seconde, c'est que c'est pour sonder l'électorat canadien avant que le paysage politique ne comporte de nouveau un autre parti pancanadien que le sien que Jean Chrétien précipite le Canada aux urnes.

À cet égard, rien n'illustre mieux le début de succès de votre opération que le contingent de journalistes québécois qui seront à bord de l'avion de campagne de votre successeur Stockwell Day lorsqu'il décollera pour la première fois ce matin. Du jamais vu à cette échelle à l'époque du Reform Party...

En pensant à vous du haut des airs du sud de l'Ontario...

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

## Le maïs maudit

Kellogg refuse une livraison de maïs peut-être modifié génétiquement et doit fermer temporairement une de ses usines

JUDITH LACHAPELLE  
LE DEVOIR

Une saga qui n'est pas pour redorer le blason des organismes génétiquement modifiés secoue les États-Unis depuis un mois. Après Kraft et une poignée d'autres géants de l'alimentation, c'est au tour de la compagnie Kellogg de devoir prendre des mesures pour se débarrasser du maïs StarLink. La controverse autour de ce maïs modifié génétiquement aura même mené son fabricant à racheter toutes les récoltes StarLink des agriculteurs américains.

Kellogg a décidé samedi de fermer temporairement son usine du Tennessee parce que l'un de ses fournisseurs de grains ne pouvait lui garantir que sa livraison ne comportait pas de maïs StarLink. Le fameux maïs contient un pesticide, le Cry9C, susceptible de causer des allergies chez l'homme du fait qu'elle reste stable lors de la digestion. Le maïs StarLink, distribué par le groupe franco-allemand Aventis, a été limité à la consommation animale et à la production d'éthanol. Il n'a pas été encore approuvé par Santé Canada.

Le cauchemar d'Aventis a commencé il y a un mois. Un examen du groupe écologiste Gefa (Genetically engineered Food Alert) révélait que les coquilles, vendues par Kraft sous le nom Taco Bell, contenaient du maïs StarLink. La compagnie Kraft a alors décidé de rappeler ses coquilles à tacos faites de maïs ven-

dues seulement aux États-Unis.

La décision de Kellogg est survenue une semaine après celle du gouvernement américain de racheter les récoltes de StarLink aux fermiers pour éviter que ce maïs n'entre dans l'alimentation humaine. La filiale américaine d'Aventis, qui a mis au point cette variété, devra rembourser les frais des rachats de récolte. Les semences StarLink ont été finalement définitivement retirées du marché à la mi-octobre.

Ni Kellogg, ni le gouvernement ne sait comment les grains de maïs se sont mélangés. Un article paru dans le *New York Times* récemment révèle par contre que bon nombre d'agriculteurs du Midwest ignoraient les recommandations d'Aven-

tis selon lesquelles il fallait planter le StarLink à plus de 200 mètres des autres cultures. Plus encore, ils racontent qu'ils s'étaient fait dire à l'époque de ne pas s'en inquiéter puisque StarLink devait être approuvé incessamment pour la consommation humaine...

Aventis essaie de retrouver la trace de plus de 300 millions de m<sup>3</sup> de grains qui ont pu être envoyés aux moulins. La Food and Drug Administration américaine teste

présentement un éventail de produits à base de maïs et a détecté jusqu'à maintenant le StarLink seulement dans des coquilles pour tacos. L'entreprise texane Mission Foods a par contre rappelé ses tortillas, coquilles de tacos et croustilles, tandis qu'une autre compagnie, Azteca Milling, a rappelé sa farine produite à partir de maïs jaune. Les supermarchés Safeway ont également retiré des tablettes leurs produits susceptibles de contenir du maïs StarLink.

Avec AP et AFP



## Violence au hockey

## L'exemple venait de haut

«Si on avait seulement les enfants à encadrer, ce serait plus facile», selon le dg de Hockey Québec

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Des parents trop agressifs sont montrés du doigt à la suite de deux mêlées générales qui ont eu lieu la fin de semaine dernière pendant des matchs de hockey mineur. Bruit et chaos dans les estrades, il semble que les adultes n'aient pas donné l'exemple.

«Ce sont des comportements à bannir, à réprimer et pour lesquels il faut sévir», a commenté le directeur général de Hockey Québec, Guy Blondeau. Le hockey mineur n'est pas là pour amuser ou divertir, mais pour éduquer les jeunes.

Le premier incident a eu lieu samedi après midi dans un aréna de Kahnawake, alors que l'équipe Midget B les Canadiens de Huntington affrontait celle des Mohawks de Kahnawake. Selon les témoins, la foule aurait vociféré et incité les jeunes à se battre. Et les bancs des deux équipes se sont vidés.

L'entraîneur de Kahnawake a alors empoigné Steve Renaud, un jeune de 16 ans. L'homme lui a asséné un coup de poing au visage, lui infligeant une fracture au nez et des coupures.

Arrivés sur les lieux, les peacekeepers ont procédé à l'arrestation de l'entraîneur, qui a été relâché un peu plus tard. «Il sera accusé d'agression sur un mineur, mais notre enquête se poursuit», a indiqué le chef adjoint de la police, John Diabo.

Les policiers de Laval ont également dû intervenir pour calmer les esprits lors d'une partie de hockey pee-wee B (12 et 13 ans). Gouffés à bloc, certains

joueurs ont jeté les gants, si bien que l'arbitre a dû les expulser et demander l'intervention de la police. Et il a fallu sept véhicules et 13 agents pour ramener le calme dans le centre sportif.

La bagarre s'est néanmoins poursuivie dans les vestiaires et une échauffurée a éclaté dans les gradins. Une femme a été giflée au visage par un parent frustré, mais elle n'a pas porté plainte.

Guy Blondeau croit que ce sont les parents qui ont encouragé les jeunes à l'inconduite. «Si on avait seulement les enfants à encadrer, ce serait plus facile. Mais à la lumière de ce qui s'est passé dans les deux arènes, il faudra prendre des mesures sévères pour que les intervenants et les parents en faute rentrent dans les rangs.»

M. Blondeau croit les comités de discipline des deux régions, qui décideront des punitions, doivent donner un exemple pour montrer que de tels comportements sont inacceptables.

De son côté, le ministre québécois du Loisir, Sport et du Plein air, Gilles Baril, a déploré les incidents survenus au cours de la fin de semaine. «Ça n'a aucun sens, ce ne sont pas des modèles pour les enfants, surtout quand ça vient des adultes», a lancé le ministre. «Ça n'a aucun sens, les jeunes sont sur la glace pour avoir du plaisir et non pour assister à des disputes et des chicanes entre adultes.»

Hockey Québec chapeaute environ 5500 équipes de hockey mineur dans la province. Chacune d'entre elles joue 50 matchs par an. «La violence est isolée, mais un cas est un cas de trop», indique M. Blondeau. Avec la Presse canadienne

## EN BREF

## Le fédéral au secours de Montfort

(Le Devoir) — Le gouvernement fédéral se porte au secours de l'Hôpital Montfort. Cet appui prend la forme d'une demande par la procureure générale de témoigner dans l'appel interjeté par l'Ontario, qui s'est vu refuser dans un jugement de novembre 1999 la fermeture du seul hôpital francophone de la province. L'Ontario considère qu'elle n'a pas l'obligation de protéger les francophones et qu'il peut donc mettre la clé sous la porte du seul hôpital francophone de la province. Pour pouvoir être entendue à la Cour d'appel de l'Ontario, Ottawa fait valoir que les droits linguistiques le concernent au premier chef.

## L'école Trudeau

(Le Devoir) — Après le mont Trudeau, voici l'école Pierre-Elliott-Trudeau. Une école publique de langue française de Toronto, située dans le centre-sud-ouest de la ville, n'a pas perdu de temps et a décidé de changer de nom pour rendre hommage à l'ancien premier ministre, un ardent défenseur des minorités francophones de l'extérieur du Québec.

## Les policiers de la CUM déclarent une trêve de cinq jours pour négocier

(Le Devoir) — La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a déclaré hier une trêve de cinq jours ouvrables des moyens de pression pour donner une réelle chance à la reprise des négociations. La Fraternité a été blâmée vendredi par le Conseil des services essentiels (CSE), qui lui reproche d'avoir agi illégalement en convoquant ses membres en devoir à une manifestation. Mais le CSE a aussi fustigé la direction de la CUM en raison de son refus de reprendre les pourparlers. La Fraternité espère que la trêve favorisera une reprise sans délai des discussions. La CUM a demandé l'arbitrage après que les policiers eurent rejeté une entente de principe. Le comité exécutif a signifié la semaine dernière son refus de reprendre le dialogue. La Fraternité des policiers accorde un délai à la CUM jusqu'à dimanche prochain, 23h59. Après quoi, les moyens de pression reprendront de plus belle.



Stockwell Day

On peut également croire que la disparition d'une voix politique à gauche du PLC, même anémique comme le NPD actuel, serait une perte.

Mais on cherche en vain quel terrain le PC serait désormais mieux en mesure de défendre que l'Alliance canadienne. Et cela, M. Manning, ce n'est que la première conséquence de la métamorphose que vous avez imposée à votre Reform Party.

La seconde, c'est que c'est pour sonder l'électorat canadien avant que le paysage politique ne comporte de nouveau un autre parti pancanadien que le sien que Jean Chrétien précipite le Canada aux urnes.

À cet égard, rien n'illustre mieux le début de succès de votre opération que le contingent de journalistes québécois qui seront à bord de l'avion de campagne de votre successeur Stockwell Day lorsqu'il décollera pour la première fois ce matin. Du jamais vu à cette échelle à l'époque du Reform Party...

En pensant à vous du haut des airs du sud de l'Ontario...

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.



Nathalie ELLIOTT

Petit code grammatical

Conforme à la nouvelle terminologie.

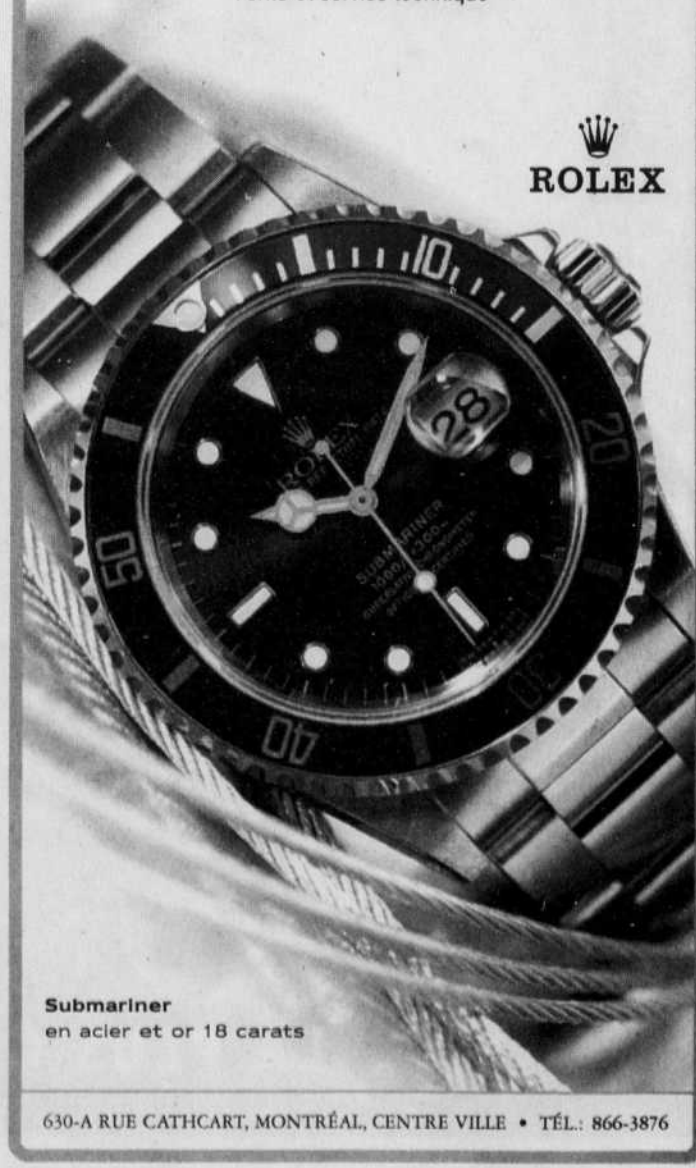
160 pages - 25,95 \$

LIDEC inc. (514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

Bijouterie Gambard

Vente et service technique



Submariner en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

LE DEVOIR

## ÉLECTIONS 2000

Estrie

## Duceppe en pays conservateur

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Rock Forest — C'est dans des circonscriptions où les conservateurs ont déjà marqué des points — Shefford, Compton-Stanstead et Sherbrooke — que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a choisi de commencer sa campagne, consacrant toute l'importance pour sa formation politique, aux prises avec des luttes à deux plutôt qu'à trois, de rallier le vote conservateur.

«Ce vote-là est déjà réparti», a soutenu, hier, Gilles Duceppe, s'il faut en croire les sondages québécois depuis un an. «On se retrouve dans la marge d'erreur avec les libéraux», a-t-il dit, signalant que dans les circonscriptions francophones, en raison de la forte concentration du vote libéral, les bloquistes seront avantagés.

Après avoir quitté Montréal en matinée, le chef du Bloc québécois s'est rendu à Granby, dans la circonscription de Shefford, où la conservatrice Diane St-Jacques, maintenant transfuge au Parti libéral, avait remporté l'élection de 1997 par une faible majorité de quelque 500 voix. M. Duceppe a présenté son candidat, Michel Benoit, un nouveau venu en politique qui, jusqu'à tout récemment, était directeur général de CFXM-FM à Granby. M. Benoit est un des cofondateurs de la Coopérative de travail de la radio de Granby qui est parvenue à ramener un poste de radio dans la ville après la fermeture de CHEF Radio. Le candidat bloquiste a également été animateur d'affaires publiques à CHEF Radio.

Chaque fois qu'il en est question, le chef bloquiste donne l'assurance que sa formation remportera son pari, dans ces courses à deux, de convaincre les électeurs qui ont voté pour les conserva-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Gilles Duceppe croit que son parti profitera de la dispersion du vote conservateur.

teurs en 1997 de voter pour le Bloc québécois. «Ce n'est pas un référendum, c'est une élection», a-t-il dit, ajoutant que les fédéralistes qui s'opposent aux libéraux de Jean Chrétien peuvent trouver dans le Bloc québécois la meilleure formation pour défendre les intérêts du Québec.

En début de soirée, Gilles Duceppe s'est rendu à l'assemblée d'investiture du député Serge Cardin, qui a remporté en 1998 l'élection partielle de cette circonscription représentée auparavant par Jean Charest. Un expert-comptable de formation et ancien conseiller municipal de Sherbrooke, M. Cardin a remporté l'élection par une mince majorité de 219 votes sur son adversaire libéral. Dans l'autobiographie qu'il vient de publier, M. Duceppe écrit

que le Bloc québécois a gagné dans Sherbrooke «contre toute attente». Hier, il a indiqué qu'il faisait référence à l'organisation déficiente dans la circonscription en mai 1998, ce qui n'a pas empêché le Bloc québécois de remporter la victoire quatre mois plus tard. Au contraire, Sherbrooke, c'est l'illustration que le vote conservateur peut passer au Bloc dans une lutte à deux, a-t-il soutenu.

Hier, le ministre fédéral responsable du Québec et organisateur en chef du Parti libéral du Canada, Alfonso Gagliano, a indiqué au *Devoir* qu'après le choix du cousin de Jean Charest, Jean-François Rouleau, comme candidat libéral dans Sherbrooke, la machine de M. Charest dans la circonscription était acquise aux libéraux, ce qui assurerait l'élection du candidat libéral.

Un jeune candidat écarté

## Le chef bloquiste impose son candidat dans Chicoutimi

Noël Tremblay fera la lutte à André Harvey

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Dans la circonscription de Chicoutimi, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a décidé d'imposer la nomination du candidat de l'establishment du parti, Noël Tremblay, au détriment d'un jeune candidat, Sylvain Gaudreault, qui, pourtant, avait une longueur d'avance.

Le Bloc québécois a voulu mettre toutes les chances de son côté en nommant Noël Tremblay, un ex-président de la Régie régionale de la Santé et des Services

sociaux, pour livrer bataille contre l'ex-conservateur passé aux libéraux, André Harvey. Sylvain Gaudreault, un jeune militant souverainiste qui a fait ses classes au Comité national de jeunes du Parti québécois Jeunesse, était en voie de remporter l'investiture en recueillant l'appui de quelque 800 membres du Parti québécois. M. Duceppe a écarté M. Gaudreault pour répondre à la demande conjointe du président de l'organisation bloquiste de Chicoutimi, Robert Duval, et du président de l'organisation régionale, Raymond Bégin. À Chicoutimi, le député de

Roberval et leader en chambre, Michel Gauthier, a tenu une conférence pour expliquer cette décision arbitraire.

«J'ai fait une nomination dans Chicoutimi comme les statuts du parti me le permettent», a dit M. Duceppe, ajoutant que le Bloc québécois a imposé moins de nominations que les autres partis.

«Je ne pense pas qu'on ait une machine divisée» dans Chicoutimi, a fait valoir M. Duceppe. Le chef bloquiste a souligné que le Bloc québécois avait déjà davantage de jeunes candidats que les autres formations politiques.

Shefford

## La bataille du Bloc contre les motards criminels pourrait le favoriser

Les Hells tentent d'implanter un club-école à Granby

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Granby — La loi antigang préconisée par le Bloc québécois pourrait s'avérer un atout dans la circonscription de Shefford où un club-école des Hells Angels est en voie de s'installer.

Au printemps dernier, le quotidien *La Voix de l'Est* avait fait sa manchette de l'établissement d'un club-école des Hells Angels à Granby. La région, essentiellement agricole, est également aux prises avec la culture du cannabis que pratiquent les groupes de motards criminels dans les champs de maïs des agriculteurs. Selon le chef du district de Granby de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), Roger D. Caron, le groupe de motards, The Evil Ones, affilié aux Hells Angels, est actifs dans la région.

Le chef Bloquiste a repris, hier, sa croisade pour

obtenir une loi antigang qui a des dents. «Avec le crime organisé, au Bloc québécois, on prend le taureau par les cornes», a renchéri le candidat bloquiste de Shefford, Michel Benoit.

Pour la durée de la campagne, Gilles Duceppe a accepté d'être protégé par la GRC, contrairement aux deux élections précédentes où le Bloc québécois se chargeait de la sécurité de son chef. Quatre policiers de la GRC surveillaient étroitement, hier, les déplacements de M. Duceppe. «C'était une offre que je ne pouvais tout simplement pas refuser», a-t-il dit à la blague, sans vouloir faire de lien direct avec sa position en faveur d'une loi antigang. M. Duceppe a dit ne pas avoir de sentiment de peur à l'endroit des groupes de motards criminels. «Ce n'est pas dans mon caractère. Je pense que les gens qui se tiennent debout sont plus solides que ceux qui plient l'échine. J'estime faire partie de ceux qui se tiennent debout», a déclaré M. Duceppe.

## « À moi de veiller à mes intérêts... sans obligations. »

## À la recherche de souplesse?

## Optez pour l'Épargne rachetable Desjardins :

- encaissable en tout temps sans frais ni pénalité;
- taux avantageux;
- investissement au comptant ou par versements périodiques.

## À la recherche d'un rendement supérieur? Choisissez le DUO Desjardins constitué d'une Épargne à terme Gestion active et d'une épargne à terme conventionnelle :

- profitez d'un taux supérieur garanti sur la moitié de votre placement investie dans l'épargne à terme conventionnelle (terme de 5 ans);
- profitez du potentiel de rendement supérieur des marchés internationaux pour l'autre moitié investie dans l'Épargne à terme Gestion active Desjardins\*\* (terme de 5 ans);
- investissement minimal de 5 000 \$.

6,5 %\*

Si vous désirez conserver le privilège d'encaisser une partie de vos épargnes au moment voulu, Desjardins vous offre aussi un DUO avec Épargne rachetable.

Alors, pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre conseiller à la caisse, composez le 1 800 CAISSES ou visitez notre site Internet [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

\*Offre d'une durée limitée. Taux sujet à changement sans préavis. \*\*Le rendement de l'Épargne à terme Gestion active Desjardins pourrait être nul.

LA PLUS GRANDE FORCE CONSEIL

## ÉLECTIONS 2000

## Laframboise défendra les couleurs du Bloc

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Après avoir combattu depuis deux ans le gouvernement du Parti québécois à titre de président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise est devenu souverainiste par nécessité et a décidé de briguer les suffrages avec le Bloc québécois.

«Souverainiste, il faut l'être. Quand on regarde ce dont le Québec a besoin pour se développer dans les années 2000. C'est la seule façon d'atteindre nos objectifs. [...] C'est la seule façon de faire comprendre au reste du Canada qu'on est une société distincte», a expliqué hier au Devoir M. Laframboise, qui demeure toutefois critique envers le gouvernement du Québec à qui il conseille de donner plus d'autonomie aux municipalités.

Mario Laframboise tentera de se faire élire dans la circonscrip-

tion d'Argenteuil-Papineau qu'il habite depuis son enfance. Il est maire du petit village de Notre-Dame-de-la-Paix et préfet de la MRC de Papineau, en Outaouais. Pour les élections fédérales, il a suspendu ses fonctions qu'il abandonnera s'il est élu député.

Selon M. Laframboise, l'effort du gouvernement fédéral est insuffisant. Il donne en exemple un dossier qu'il connaît bien, les infrastructures. «Le provincial manque de sous pour tout réaliser. Quand on voit les surplus phénoménaux du fédéral, je peux vous dire que sur le terrain, c'est frustrant surtout quand on a le goût du Québec. [...] Encore une fois, par goût du pouvoir, ce que les libéraux ont fait c'est de faire une enveloppe commune. On couvre à peu près 25 % des besoins des municipalités du Québec. Ça signifie qu'on ne réussira même pas à faire de l'entretien; le réseau va encore se détériorer», estime-t-il.

## Duceppe rencontre les dirigeants du SCFP et de la FTQ

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Sous la menace d'un boycottage actif de la part des 25 000 employés municipaux du Québec, le Bloc québécois rencontre cette semaine les têtes dirigeantes de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

«Le président de la FTQ Henri Massé va effectivement rencontrer des gens du Bloc accompagné des dirigeants du SCFP pour essayer d'aplanir les choses. C'est prévu d'ici à la fin de la semaine. Après, on va faire le point», a confirmé hier au Devoir Louis Fournier, porte-parole de la FTQ.

Les travailleurs réclament que le Bloc prenne position en faveur de la libre négociation dans le contexte houleux des fusions municipales. Le projet de réorganisation municipale du gouvernement de Lucien Bouchard suspend le droit de grève et impose une première convention collective par arbitrage en cas d'échec des négociations.

Déjà la semaine dernière, M. Massé a eu un face-à-face avec le chef bloquiste, Gilles Duceppe. Vraisemblablement, la rencontre n'a pas donné les résultats souhaités par la centrale syndicale car samedi, M. Duceppe tranchait la question. «C'est une question qui relève de Québec. Point à la ligne. [...] Ce n'est pas en élisant Jean Chrétien ou Stockwell Day qu'ils vont améliorer la situation des travailleurs au Québec», a déclaré M. Duceppe, visiblement mal à l'aise.

Si ce dernier demeure sur ses positions, le Bloc québécois pourrait se voir privé de ses traditionnels alliés dans les circonscriptions. Mais la menace pourrait prendre également l'allure d'une publicité s'opposant au Bloc, com-

me le permet la nouvelle loi électorale du Canada. La caravane bloquiste pourrait être suivie à la trace par des manifestants.

Inquiets, les syndiqués ont préparé une stratégie de moyens de pression. Le 11 octobre, une manifestation simultanée dans quatre villes de la province apparaissait comme une première étape pacifique de l'opération. Le président des cols bleus de la Ville de Montréal, Jean Lapierre, confirme que le plan d'action est fin prêt mais il se montre très prudent dans ses commentaires. «C'est sûr et certain que du côté du Parti québécois et du gouvernement, si ça ne se clarifie pas positivement, il va y avoir de nombreuses autres actions. C'est prévu et planifié. Du côté du Bloc, le problème reste entier actuellement. Notre plan n'empêchera personne de voter Bloc. Mais ça peut empêcher l'implication de beaucoup de militants. [...] A la section locale 301, on ne dira pas au monde de ne pas voter Bloc, mais on risque de s'abstenir de donner de l'aide bénévole», a-t-il expliqué au Devoir.

M. Lapierre précise que la FTQ poursuit en parallèle des discussions avec Québec pour clarifier la loi 124: «Il y a des différences d'interprétations ou de volonté d'interprétations.»

«Ils tirent sur la mauvaise cible. Ils essaient par le Bloc, d'atteindre le Parti québécois. Ces gens-là savaient que le gouvernement avait l'intention de faire des fusions municipales. On n'a pas réglé le cas du Parti québécois quand c'était le temps, là, on voudrait régler le cas du Bloc. Ils font fausse route. [...] J'espère que leur action n'aura pas d'effets néfastes pour le chef, pour le Bloc», a commenté pour sa part Mario Laframboise, candidat du Bloc et président de l'Union des

Le Bloc est à Ottawa depuis 10 ans

## Une aventure plus longue que prévu... et souhaité

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le succès du Bloc québécois se mesurera à la brièveté de son existence. Tel était le mot d'ordre lorsque le parti a vu le jour en 1990. Dix ans plus tard, il est toujours là avec 44 députés, l'appui de la majorité des francophones et une organisation fin prête pour les prochaines élections fédérales.

Faut-il conclure à un échec? Non, répondent en chœur son chef et ses partisans. «C'est une lutte qui est longue», de constater simplement Gilles Duceppe. Le Bloc estime qu'il a toujours sa raison d'être sur la scène fédérale. D'abord, parce qu'une bonne partie de la population est souverainiste et qu'une députation entièrement fédéraliste donnerait une image fautive du Québec. Ensuite, parce que la conjoncture politique n'a pas vraiment changé depuis dix ans, résume le vice-président du parti, Pierre Paquette. «Il y a une crise du fédéralisme canadien, une crise au sujet de la place du Québec dans le Canada. Donc, au plan objectif, toutes les raisons qui avaient amené le Bloc québécois sont encore là.»

Le prédécesseur de Gilles Duceppe, Michel Gauthier, estime que les appuis du Bloc dans les sondages montrent «qu'il y a un besoin, un espace pour le Bloc» en attendant la réalisation de la souveraineté. Né de la frustration générée par la mort de l'Accord du lac Meech, le Bloc s'était donné deux rôles: la défense des intérêts du Québec et la promotion de la souveraineté. Ce mandat n'a pas été modifié, malgré la dernière défaite référendaire.

L'existence du Bloc, malgré les doutes souvent émis, est un état de fait accepté, pense le sondeur Jean-Marc Léger, président de Léger Marketing. En janvier dernier, 60 % des Québécois sondés par sa firme jugeaient le Bloc utile pour défendre les intérêts du Québec à Ottawa. Depuis, constate M. Léger, la moitié de la population se dit satisfaite du travail du Bloc. Cela signifie que même des électeurs libéraux sont de cet avis, le Bloc et le PLC étant au coude à coude dans la province.

Louis Balthazar, professeur émérite de l'Université Laval, croit que le Bloc a toujours son utilité, pour autant qu'il revienne son message pour tenir compte du désintérêt actuel pour le débat sur la question nationale. «Le Bloc est encore nécessaire, pas nécessairement pour promouvoir la souveraineté, mais pour tenir lieu de solution de rechange au fédéralisme proposé par le Parti libéral du Canada et Jean Chrétien, un type de fédéralisme qui demeure inacceptable pour la majorité des Québécois.»

Au Québec, la grande inconnue demeure l'avenir du vote conservateur. En 1997, 22 % des électeurs ont appuyé le PC dirigé par Jean Charest alors que la grande majorité d'entre eux avaient appuyé le Bloc en 1993. Selon les sondages, les conservateurs sont maintenant

décimés alors que l'Alliance a près de 10 % des appuis.

Si la plupart des partisans conservateurs retournent au Bloc, quelques libéraux, dont Gilbert Normand dans Bellechasse et André Harvey dans Châteauguay, seront en difficulté. Si, au contraire, ils décident d'appuyer massivement les libéraux, c'est le Bloc qui en arracherait dans une dizaine de circonscriptions, en particulier dans la région de Gaspé et de Frontenac-Mégantic.

Le manque de poids de l'Alliance et l'effondrement du vote conservateur avantagent toutefois le Bloc, croit toujours Louis Balthazar, mais son principal atout demeure la présence de Jean Chrétien à la tête du PLC. «On le voit dans les sondages. Paul Martin renvoie une image d'homme plus sympathique, qui ne cherche pas l'antagonisme, qui a été favorable à l'Accord du lac Meech, qui était contre, au début, la loi sur la clarté. Les sondages le révèlent. Si Martin était là, les libéraux iraient chercher au moins 10 députés de plus au Québec», évalue-t-il.

«Ce n'est pas le Bloc qui va faire la souveraineté mais le gouvernement du Québec, le Parti québécois, la population».

En somme, bien qu'il s'en défende, le Bloc joue les gardiens de but, pour ceux qui attendent la souveraineté, et de voie d'évitement pour ceux qui espèrent un programme fédéraliste qui leur convienne mieux. Le parti semble avoir pris note de cette réalité et de l'état d'esprit de l'électorat. Le programme présenté vendredi dernier parlait de peine de souveraineté pour se concentrer sur les finances publiques, la santé et le reste. Clairement, le parti veut convaincre ceux qui doutent de son utilité qu'il peut être constructif et contribuer au débat public.

«Tous nos appuis, au moment du vote, ne sont pas que souverainistes, c'est clair [...] Ce n'est pas le Bloc qui va faire la souveraineté mais le gouvernement du Québec, le Parti québécois, la population. Ce n'est pas en élisant le Bloc à Ottawa qu'on fait la souveraineté. Dans ce sens-là, tous les Québécois qui ne sont pas d'accord avec l'approche centralisatrice de Jean Chrétien ont une solution: voter pour le Bloc québécois», explique Pierre Paquette. Michel Gauthier est toutefois bien clair. «La défense des intérêts du Québec, c'est quelque chose qu'on fait en attendant», confiait-il cet été.

A court terme, le but des bloquistes est de faire mieux qu'en 1997 alors qu'il récoltait à peine 38 % des votes à la suite d'une campagne désastreuse. L'enjeu est important pour eux car un fléchissement aurait un effet démobilisant sur le mouvement souverainiste et pourrait annoncer pour le Bloc un effacement graduel.

À long terme, l'objectif du Bloc est toujours de disparaître. Les Gauthier, Paquette, Duceppe, Lalonde et les autres ont toutefois accepté le fait que cela ne se produirait pas aussi vite qu'ils l'espéraient au départ. Ils demeurent quand même pressés. «Je travaille toujours avec la conviction que c'est mon dernier mandat», dit Mi-

## Paul Martin dans l'Est de Montréal

LE DEVOIR

Le ministre fédéral des Finances Paul Martin a brièvement fait campagne hier à Montréal avant de présider la réunion du G20. M. Martin a présenté les candidats libéraux qui brigueront les suffrages dans l'Est de Montréal.

Les députés Yvon Charbonneau (Anjou-Rivière-des-Prairies), Elini Bakopanos (Ahuntsic) sollicitent un autre mandat tout comme Pierre Pettigrew (Papineau-Saint-Denis) et Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Saint-Michel).

De nouvelles têtes tentent également leur chance. Il s'agit de Claude Vigneault dans Rosemont-Petite Patrie qui essaiera de déloger le député bloquiste Bernard Bigras, Jean-Philippe Côté (Laurier-Sainte-Marie) et Normand Biron (Mercier).

Paul Martin a profité de cette activité partisane pour écorcher le Bloc québécois. «Je suis tellement fier d'être Québécois. Tellement fier de nos réussites dans l'industrie, dans la culture. Quand vous regardez ce que nous avons fait comme Québécois, il n'y a pas doute que nous sommes parmi les chefs de file non seulement au Canada, mais en Amérique du Nord. Avec cette fierté, il est important de ne pas avoir de députés qui font partie de l'opposition perpétuelle, qui veulent seulement nous diviser, jamais nous rassembler. [...] Le temps est arrivé de nous donner des députés de qualité qui veulent bâtir, qui ne veulent pas seulement détruire», a lancé M. Martin.

Ce dernier a refusé, par ailleurs, de s'avancer sur l'utilisation du solde budgétaire de 4,3 milliards et donc, sur les promesses électorales qui pourraient en découler au cours des prochaines. En retrait, il s'est limité à souligner qu'il laisse à Jean Chrétien le soin de faire des annonces.

## La mission en Chine reportée à 2001

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Une mission commerciale de neuf jours d'«Équipe-Canada» en Chine a été remise à une date ultérieure à cause du déclenchement des élections, ce qui pourrait coûter cher aux contribuables canadiens en chambres d'hôtels et en voyages déjà réservés.

M. Chrétien devait faire partie du voyage, en compagnie des 10 premiers ministres provinciaux et de quelque 300 représentants du monde des affaires. La tournée d'Équipe Canada devait inclure les villes de Beijing, Shanghai et Hong-Kong, entre le 17 et le 26 novembre.

On tente actuellement de reporter la mission commerciale «à une date acceptable pour toutes les parties impliquées», a déclaré hier Nathalie Dubé, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Selon des représentants fédéraux et provinciaux, le voyage pourrait avoir maintenant lieu en janvier ou février, mais rien de précis ne peut encore être évoqué. La visite dépend évidemment de la réélection de M. Chrétien et de son gouvernement libéral aux élections du 27 novembre.

«Ce sont eux qui tentent d'établir une nouvelle date, pas nous», a lancé une source provinciale, d'un ton acerbe.

## Vous verrez clair dans vos finances.

(Même sans lunettes!)

Les conseillers en sécurité financière de Clarica vous aident à faire le point sur vos besoins et sur vos objectifs financiers. Une démarche qui vous aide à faire des choix éclairés et parfaitement adaptés à votre situation personnelle. Parce que dans la vie, comme dans les affaires, c'est tellement plus simple quand c'est clair.



CLARICA

Investissements et assurances de personnes.

www.clarica.com

\* Marque de commerce de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie.

ÊTRE PLUS HUMAIN

**Martial BOUCHER**  
**Yves BUTEAU**

Être plus humain  
2<sup>e</sup> secondaire

Enseignement moral.

Cahier 256 pages - 14,90 \$

LIDEC inc.  
(514) 853-5991

En vente dans toutes les librairies

## É D I T O R I A L

Du simplisme  
contre les gangs

Gilles Duceppe a raison d'être intolérant envers les Hells Angels. Mais un leader politique n'a pas le droit d'acheter des votes en opposant à un problème complexe le simplisme.

Coup sur coup, deux marches contre l'intimidation des motards criminalisés ont eu lieu au Québec. L'une après l'attentat dont le journaliste Michel Auger fut victime. Et une autre, samedi, à Terrebonne, où le jeune ténancier d'un bistro a été froidement assassiné.

Ces deux manifestations sont-elles le signe que l'impunité dont jouissent, au Québec, ces bandes criminelles, tirerait à sa fin? Que la complaisance envers les motards criminels est terminée? Il faut le souhaiter. La fin de la tolérance est un premier pas essentiel.

Mais s'il faut être intolérant envers les malfrats, ce n'est pas une raison pour devenir simpliste, comme le fait le chef bloquiste Gilles Duceppe en décrivant la Charte des droits et libertés qui est une conquête inestimable de la civilisation moderne.

Simpliste, M. Duceppe l'est devenu en martelant partout où il passe la nécessité d'une loi antigangs qui interdirait l'appartenance à certains groupes.

Simpliste parce que, d'abord, nous avons déjà depuis 1997 une loi qui punit le crime de gangstérisme, à laquelle s'ajoutent d'autres lois contre le blanchiment d'argent ou qui facilitent le travail d'infiltration des policiers. Si les

enquêteurs et les procureurs se plaignent des difficultés de son application, ce sont les modalités qu'il faut peut-être revoir, pas les fondements mêmes de la loi.

En outre, quand bien même on dirait «il est interdit de faire partie des Hells», les procureurs devront toujours, pour faire condamner quelqu'un, prouver que cette personne fait bel et bien partie de ce groupe. Or les témoignages d'experts et de criminels incitent à penser que le milieu interlope n'est pas constitué principalement d'organisations hiérarchisées, mais plutôt d'une nuée de groupes indisciplinés aux structures lâches et temporaires contre lesquelles une loi antigangs ne peut rien.

Simpliste aussi, parce que M. Duceppe met dans la tête des gens que la seule solution au gangstérisme est d'interdire ces bandes nommément dans une loi.

Or rien n'est plus faux. La recette contre les gangs est plus compliquée et comporte plusieurs actions.

On peut raffermir la législation contre le blanchiment d'argent provenant d'activités criminelles en forçant les banques et les avocats à dénoncer toute transaction en argent comptant d'une certaine importance.

On peut renverser le fardeau de la preuve afin de contraindre les chefs présumés de ces groupes à démontrer d'où provient leur fortune, au lieu que ce soient les policiers qui doivent prouver qu'elle est le produit d'une activité illégale.

Les peines de prison doivent être purgées en entier.

Les policiers, dont le nombre a chuté de 9 % depuis 25 ans au Québec, et les procureurs, dont le nombre a lui aussi diminué, doivent avoir à leur disposition des moyens suffisants pour faire face à des criminels de plus en plus sophistiqués, membres de réseaux internationaux et conseillés par des avocats véreux mais compétents.

Peut-être faudrait-il aussi assurer l'anonymat des jurés ou encore modifier la loi pour que dans les cas de crimes de gangstérisme, seul un panel de juges puisse entendre la cause.

La collaboration entre les corps policiers, qui n'existe pas présentement au Québec, est aussi une condition essentielle.

En d'autres termes, si M. Duceppe veut faire œuvre utile contre les gangs, il devrait soumettre à l'opinion publique l'ensemble des solutions. Il est vrai que cela l'obligerait à critiquer non seulement Ottawa, de qui relève le droit criminel, mais aussi ses amis péquistes de Québec qui sont responsables de l'application de la loi, de la police et de la répression du banditisme.

mvenne@ledevoir.ca

## Les idoles amochées

La même fin de semaine, trois histoires de violence impliquant des joueurs de hockey d'âge et de niveau bien différents, dont l'ex-gardien du Canadien, Patrick Roy. Dans ce dernier cas, le millionnaire récemment élevé au rang de «plus grand gardien de tous les temps» a été arrêté pour méfait après que sa conjointe eut composé le 911 dans un moment de panique, puis relâché. Aucun lien avec la violence au hockey, dit-on. Vraiment? Admettons tout de même que la culture de la bagarre propre à ce sport rend tout naturel l'usage de l'agression physique dans les moments de frustration, sur la glace ou ailleurs.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que Casseau cassait tout!

Le hockey professionnel en prend pour son rhume par les temps qui courent avec la condamnation de Marty McSorley, et maintenant cette affaire Patrick Roy. Mais laissons ce grand gamin colérique à ses problèmes de ménage et d'image et revenons au cas des ligues mineures où la violence semble devenir monnaie courante. Les dirigeants du hockey mineur affirment qu'ils s'opposent aux actes de violence.

En fait, malgré quelques efforts intéressants dont l'introduction récente et expérimentale d'un nouveau système de calcul des points appelé Franc-jeu, qui tiendrait compte du comportement dans le classement des équipes, bien des entraîneurs et des parents croient qu'il faut être réaliste et enseigner aux jeunes à «savoir se défendre». Sans quoi, inutile de penser à faire carrière, comment se faire remarquer par les agents de recrutement des ligues supérieures? Cela revient toujours à dire que tant et aussi longtemps que les équipes professionnelles toléreront les actes d'agression comme étant inévitables, la violence physique sera présente dans l'imaginaire et la réalité du hockey amateur.

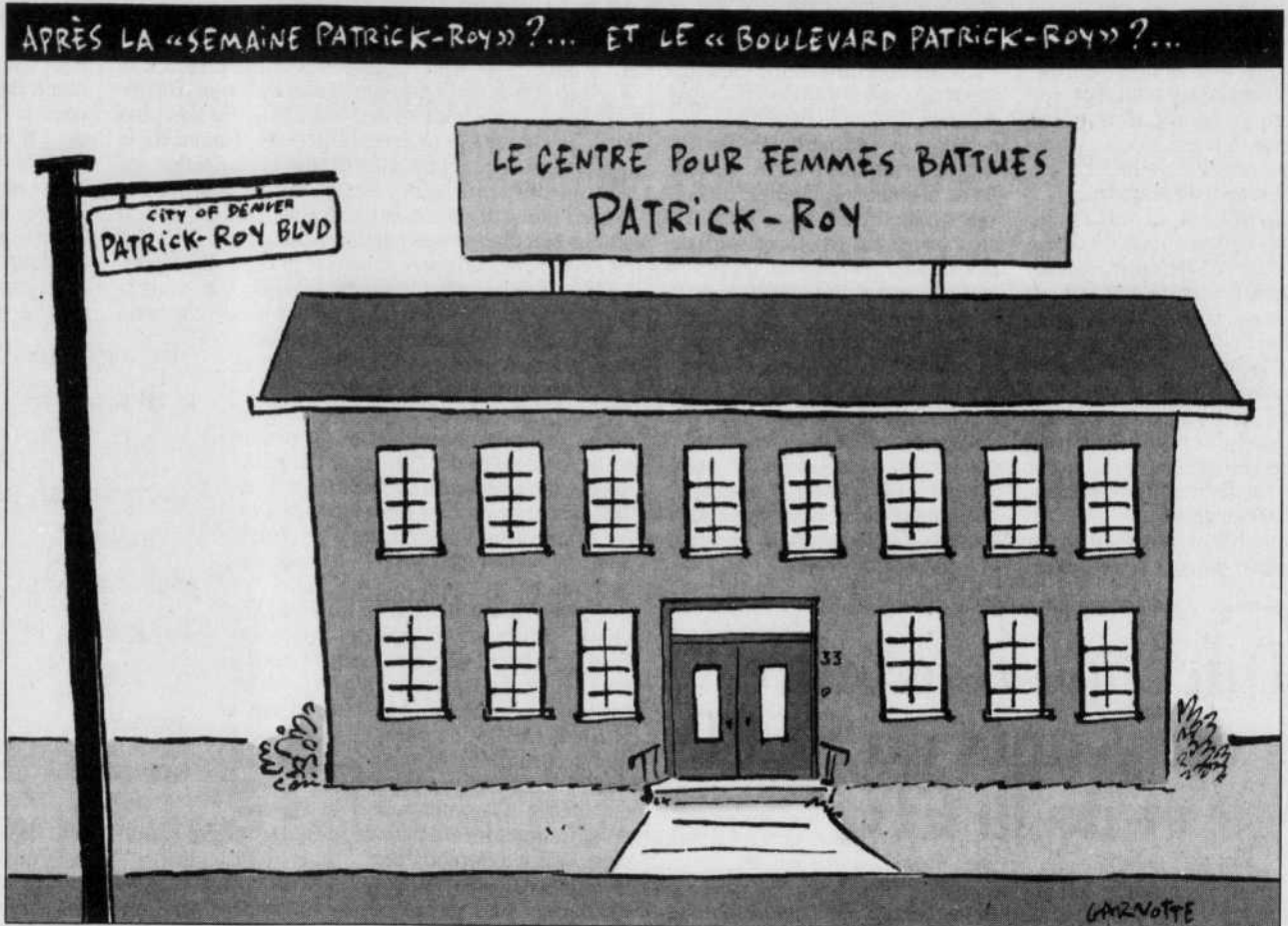
En l'absence, donc, d'une telle volonté de la LNH d'en finir avec la violence, la seule façon pour les dirigeants des ligues mineures de briser ce cercle vicieux serait d'avoir recours systématiquement à la suspension à long terme, voire à la suspension à vie des joueurs et des instructeurs ayant commis ou encouragé l'agression physique. Mais alors, imaginez la réaction d'indignation de certains parents frustrés de ce qu'on les prive ainsi de la chance de voir leur talentueux petit prodige évoluer un jour aux côtés de son modèle, le grand Patrick Roy!

jsansfacon@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

Un Québec fou  
de ses enfants

Au journal télévisé du 26 septembre, Mme Marois mettait fin à l'information sur les problèmes de son ministère en soulignant en contrepartie le bienfait de la loi du port obligatoire de la ceinture de sécurité.

Celle-ci, disait-elle, a beaucoup amélioré la santé des Québécois. Cela est vrai puisqu'elle a diminué le nombre d'accidents.

Si cela est si important, pourquoi les autobus scolaires et les fourgonnettes ne sont-ils pas assujettis à cette loi?

Ces véhicules servent aux déplacements des enfants: à l'école, aux cabanes à sucre, à la cueillette des pommes ou aux sports d'hiver.

Les garderies et les maternelles privées les utilisent aussi. Et nous sommes souvent témoins de la difficulté de tenir les enfants assis dans ces véhicules.

C'est avec effroi que nous avons pris connaissance de l'horrible accident, à Nicolet, le printemps dernier. Tout le Québec a pleuré ce deuil.

Les enfants étaient trop nombreux pour la voiture qui n'avait pas non plus de sièges adaptés.

«Le Québec est fou de ses enfants», dit un slogan de notre gouvernement. Alors pourquoi ne les protège-t-il pas adéquatement?

C. Bernier  
Saint-Laurent, octobre 2000

## Propos vipérins

C'est un Marc Nadeau vipérin qui empoisonne allégrement la page du *Devoir* du 17 octobre, ouverte aux libres opinions des lecteurs.

Il distille son venin sur «500 lâches» qui ne partagent pas sa vision de la Crise d'octobre.

Ignore si «la majorité des Québécois» dont il se réclame partagent vraiment son opinion, mais je crois qu'en traitant de lâches les signataires du message qu'il dénonce, il fait preuve lui-même de fanatisme incandescent.

Mieux aurait valu qu'il relise et médite *Le Chant de l'Aigle rouge* de Robert Choquette:

«Ce jour où tes enfants que la brume aveugla  
Enterrant à jamais la hache fratricide  
Regarderont monter devant eux...  
Le soleil de l'Amour ouvrant son aile immense.»

L'Histoire du Québec ne se tisse pas avec les insultes!

Jacques Lamarche  
Écrivain

Saint-André-Avellin, 17 octobre 2000

Tous les votes  
devraient compter

Concernant la sous-représentation de l'Île de Montréal dans le cabinet du premier ministre Lucien Bouchard à la suite de la démission du député et ministre Robert Perreault, faudrait-il songer à une réforme du mode de scrutin pour les prochaines élections, par l'introduction de la représentation proportionnelle partielle avec des sièges supplémentaires à l'Assemblée nationale attribués aux meilleurs candidats défaits dans les différentes régions du Québec?

En d'autres mots, autant que possible, tous les votes devraient compter dans une élection, dans toutes les régions du Québec.

Marc Williams  
Montréal, 13 octobre 2000

L'État de violence nourrit  
les actes de violence

Dans le conflit du Moyen-Orient, on déplore les actes de violence qui sont commis de part et d'autre. On passe sous silence le fait d'un état de violence qui dure depuis plusieurs décennies.

Depuis 1948, des centaines de milliers de Palestiniens vivent en exil, chassés des terres qui leur appartenaient. Depuis 1967, une armée d'occupation soumet le peuple palestinien à sa domination.

On a confisqué des terres, détruit des maisons, établi un contrôle sur les allées et venues.

## LIBRE OPINION

Le Plan de développement régional  
associé aux ressources fauniques

ANDRÉ MAGNY

Président

Société de la faune et des parcs du Québec

Je désire apporter quelques précisions au sujet de l'article de Louis-Gilles Francoeur intitulé «Faune à vendre», paru dans *Le Devoir* du 4 octobre 2000, concernant le Plan de développement régional associé aux ressources fauniques (PDRRF) que la Société de la faune et des parcs du Québec propose actuellement.

Le PDRRF devra se bâtir à partir de la région et en étroite partenariat avec les Groupes-Faune nationaux et régionaux, les associations vouées à la conservation de la nature et les organismes de développement locaux et régionaux. Le PDRRF ne pourra être viable que s'il se réalise en concertation et avec la collaboration des intervenants concernés.

La visée du plan est de présenter le potentiel faunique régional et de définir des axes de développement afin de susciter des projets ayant un impact régional sur les plans économique, social et culturel, dans toutes les régions du Québec.

À l'aide de ce plan, on espère consolider les activités traditionnelles liées à la chasse, à la pêche et au piégeage, bien sûr, mais aussi susciter le démarrage d'entreprises ou de projets écotouristiques où la pratique d'activités serait en accord avec la conservation de la faune, des paysages et des milieux naturels.

Je suis d'avis que la faune constitue pour le Québec une valeur inestimable et un levier économique ignoré ou mal perçu, cela autant pour le bienfait des grands centres, producteurs de biens associés à la pratique d'activités liées à la faune, que pour les régions ressources qui en dépendent directement.

Le PDRRF cadre parfaitement avec la mission de la Société de la faune et des parcs du Québec qui est «dans une perspective de développement durable et harmonieux sur les plans culturel, social, économique et régional, de s'assurer de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de son habitat; elle doit s'assurer également, dans la même perspective, du développement et de la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques d'activités récréatives.»

La Commission des Nations unies sur l'envi-

Bref, on applique une loi des mesures de guerre.

Cela dure depuis 33 ans. C'est un état de violence: une violence aux apparences de paix et maintenue en place grâce à un appareil militaire sophistiqué. La spirale de la violence commence là.

Deux peuples cohabitent sur un même territoire. La paix régnera quand chacun possèdera un espace qui lui appartient vraiment et que les citoyens des deux États vivront en situation d'égalité, avec les mêmes droits.

L'ordre imposé par une armée d'occupation ne règle rien. Il alimente la spirale de la violence. Il ne peut apporter la paix.

Louis O'Neill  
13 octobre 2000

Kafka ne saurait  
faire mieux

Kafka lui-même, pourtant maître de ce subtil art, ne saurait faire mieux. Le projet «Une Île, une ville» nous plonge dans un univers absurde où chacun y va de sa propre extrapolation d'un concept qui, on se doit de l'avouer, n'a de conséquence claire que sur les cartes géographiques.

Si chacun y trouve là un sens et une approche différents, les membres des divers gouvernements semblent se plaire à porter l'abolition des frontières municipales comme un absolu.

La ministre Harel demeure la chef d'orchestre de cette délicate cacophonie, clamant haut et fort que, peu importe les modalités ou l'opinion publique, les fusions se feront. Devant un spectacle si déroutant, bien peu se demanderont quelles sont les véritables motivations derrière tout ça.

Se pourrait-il que personne ne le sache vraiment?

Comme si ce n'était pas assez, les journalistes entrent eux aussi dans le jeu, lançant inlassablement la même question: «Êtes-vous pour ou contre?» Le «quoi» semble superflu...

Marc-André Lewis  
Montréal, octobre 2000

Montréal, octobre 2000

## IDÉES

## Notre littérature, française ou québécoise

Dans un article paru le 23 septembre dernier, dans notre cahier Livres, le critique Gilles Marcotte parlait d'une Anthologie de la poésie française, qu'il eut le malheur d'associer à «notre» poésie. Le jeudi 5 octobre, toujours dans nos pages, l'écrivain Noël Audet s'étonnait que l'on puisse à ce point faire sien un ouvrage littéraire de France, qui ne fait même pas une petite place à un poète québécois. Un troisième acteur, l'écrivain François Hébert, propose à son tour d'y mettre son grain de sel.

FRANÇOIS HÉBERT  
Écrivain et professeur de littérature  
à l'Université de Montréal

Quels sont ces absolus qui sifflent au-dessus de nos têtes dans les propos antagoniques de Gilles Marcotte et Noël Audet? Ce dernier soutient qu'il existerait, un peu comme Dieu existe, une littérature québécoise «avec une nature propre, qui la distingue absolument» (de la française). Le premier l'accuse de faire de la politique ou de verser dans l'idéologie, et estime qu'aucune «analyse proprement littéraire» (qu'est cela?) ne pourrait soutenir son affirmation. L'absolu, le propre et le naturel sont des qualités quasi théologiques et connotent ici une querelle religieuse. Quant au politique, au littéraire et à l'idéologique, ces champs sont des terrains vagues.

Il y a deux théories des ensembles qui s'affrontent ici. Dans un cas, littérature et nation vont de pair; dans l'autre, littérature et langue. Audet imagine l'ensemble québécois casé dans le grand ensemble français, plus riche et lui appartenant aussi, lequel peut côtoyer, lui seul et d'égal à égal, les autres ensembles linguistiques, et dialoguer avec eux.

Lequel a raison? Faut-il raccorder notre littérature à la foi en notre nation, ou la mettre en tutelle dans une partie d'elle-même, sa langue, et dans le corpus auquel elle appartient de ce fait?

Aucun des deux n'a raison. Ces deux absolutismes ne valent pas le recours à l'universel, à la notion et à l'espoir de l'universel. Un Miron, par exemple, n'aura jamais cessé de revendiquer, pour les Québécois, le droit d'accès (direct) à l'universel, sans être obligé de passer ni par l'ambassade du Canada, ni par le dictionnaire de l'Académie française. Sa vision du corpus québécois n'était ni restrictive, ni exclusive. Il parlait de l'universel concret, qu'il opposait au régionalisme et à l'universalisme abstrait. C'était quasi son corps propre, corps immense tel son rire unique et franc, rabelaisien, catholique (au sens étymologique d'universel, justement).

Double est l'attitude critique de Marcotte: d'une part, elle est «sans scrupules», avance-t-il dans un

colloque sur Gabrielle Roy, mais en même temps, elle est tenue à une certaine «discrétion», chuchote-t-il dans un texte, presque une confession, écrit à propos d'un sermon entendu dans une église à Paris. Fonceur à Montréal, timide en France? Ce serait simplifier: on n'est pas dans un colloque comme à la messe, ni non plus chez Gabrielle Roy comme dans l'Évangile.

Quoi qu'il en soit, reste la différence. Entre profession (de foi, de professeur, de pro) et confession, entre les affirmations et les retours sur soi, par là se faufile le sujet Marcotte, le discours Marcotte, l'institution Marcotte, l'écrivain aussi, bref le critique Marcotte, tantôt paternel et sûr de soi, un brin hautain, tantôt filial et inquiet, un brin humble, exactement comme dans le «je», profus mais tiraillé, de son dernier recueil, *Le Lecteur de poèmes* (Boréal, 2000), assertif en même temps que bourrelé de remords et angoissé par l'avenir (le sien? celui de la critique littéraire? de la poésie québécoise? de notre tradition, non plus à inventer, semble-t-il, mais à déconstruire?).

N'est-ce pas précisément cette hésitation, disons entre l'assurance et la réserve, qui le fait louvoyer dans son étude à propos des figures du corps dans les poèmes de Miron, d'une part, entre une lecture catholique, amicale, qui l'impliquerait (trop), où les corps ressusciteraient (et pour

Miron, en effet, la littérature québécoise ressemble moins à un corpus objectif et historique qu'à un grand corps de gloire, rappelant ou appelant l'éternité et la communion des saints), et d'autre part, une lecture distante, objectivante, scientifique, profane, sinon athée, à la Bakhtine, où les corps dans les poèmes sont «grotesques», se ramènent à une telle catégorie froide, spectaculaire, à surdétermination et à visée socio-culturelle, désacralisée?

On devine que l'enjeu, à cette hauteur, n'est pas anodin dans la polémique Audet-Marcotte. Le premier, sans être un croisé de nos lettres, en défend (confusément) l'être même, leur existence et leur autonomie; le second résiste, comme un martyr en puissance, à toute nationalisation de nos lettres, prêt même à se faire naturaliser français (de cœur) pour échapper, dirait-on, au vieux fantôme de Duplessis qui le hante.

On sent, sous les propos de l'un et de l'autre, une passion, du désir et de la douleur, une hâte d'en découdre et d'en finir avec la contradiction, sinon avec l'autre. Et c'est dans la nature de la polémique, bien sûr, que de pourfendre et de se défendre; mais c'est aussi dans la nature de la tradition québéco-canadienne, schizoïde et susceptible à mort, que de monter sur ses grands chevaux au moindre piffement de l'adversaire intérieur, du faux frère, au moindre écart de son inquiétant double.

On sent,  
sous les  
propos de  
l'un et de  
l'autre, une  
passion, du  
désir et de  
la douleur

Réplique à François Hébert

## Nos littératures

Il m'a suffi de voir comment François Hébert va chercher, dans des textes que j'ai écrits sur divers sujets, des mots qu'il isole de leur contexte et exploite à sa fantaisie, de lire cette phrase sublimement déliante: «pour Miron, en effet, la littérature québécoise ressemble moins à un corpus objectif et historique qu'à un grand corps de gloire, rappelant ou appelant l'éternité et la communion des saints», pour comprendre qu'il était impossible de discuter raisonnablement avec lui. La confusion est à son comble. François Hébert en est, au Québec, dans notre littérature à nous, un des spécialistes les plus éminents.

Si j'ajoute ici quelques lignes, dans ce qui ne constitue donc pas une réponse à François Hébert, c'est pour rappeler, à l'intention des lecteurs de bonne foi, ce que j'écrivais dans ma chronique intitulée «Notre poésie». J'y parlais, on s'en souviendra peut-être, d'une grande anthologie de la poésie française publiée récemment dans La Pléiade, «Notre poésie, disais-je en insistant sur le premier mot, puisque la poésie est affaire de langue»; et j'ajoutais plus loin que «la poésie française nous appartient, comme Shakespeare appartient aux Américains, Cervantès aux Argentins». C'est là, me semble-t-il, une affirmation de simple bon sens. Nos librairies, nos bibliothèques sont pleines de livres français, écrits en France. Nous n'étudions pas la littérature française, que je sache, comme une littérature

étrangère. Nous entretenons avec elle des relations de familiarité que n'ont pas, par exemple, les Américains, les Russes ou les Islandais lorsqu'ils s'adonnent à son étude; nous y sommes chez nous, à quelques nuances près. Ce n'est pas dire qu'il n'existe pas une littérature québécoise. Elle a ses auteurs, ses maisons d'édition, ses subventions, ses distributeurs, ses critiques, ses bals, ses carnavaux, ses chacals, ses prix et même des lecteurs. Cette littérature me tient à cœur, j'y ai un peu travaillé. Mais je puis habiter à la fois l'une et l'autre, la française et la québécoise, sans déchirement, voire inclure la seconde dans la première, à l'occasion, et affirmer tranquillement que je lirais mal la seconde si je ne me nourrissais également de la première. Elles sont toutes deux miennes, comme ne le sont pas (au même degré) l'américaine, la suédoise, la tchèque ou même la canadienne-anglaise.

Je suis désolé d'avoir à rappeler des choses aussi simples, aussi évidentes. Mais voilà, j'ai parlé de «notre» poésie, j'ai touché le «nous», comme me le disait une amie, je l'ai un peu déplacé, je lui ai dessiné des frontières variables, et cela ne se fait pas, c'est insupportable. Serions-nous si peu convaincus d'être de vrais Québécois, de purs Québécois, de fiers Québécois, qu'il nous faille réduire à une seule le nombre de nos appartenances?

Gilles Marcotte

## Consultation des Montréalais

LUC OUMET  
Président du Centre de consultation  
et de concertation

La Ville de Montréal devrait encourager le plus possible ses concitoyens à participer à des débats publics sur des questions d'intérêt collectif, non seulement en matière d'urbanisme, mais aussi sur un certain nombre d'autres questions qui ont des répercussions durables et significatives dans la vie des collectivités.

Consulter les Montréalais, mais pourquoi donc? Pour que leur ville soit plus humaine.

Pour que leur cadre de vie urbain ressemble à celui dont ils rêvent.

Pour que leur sentiment d'appartenance s'enracine dans notre ville, dans cette ville où nous nous côtoyons tous les jours.

Les Montréalais doivent avoir une prise sur le cours des décisions locales et métropolitaines non seulement parce qu'elles touchent leur qualité de vie, mais aussi parce qu'elles ont une influence déterminante sur leurs propres décisions de vivre ici ou ailleurs. Refaire un nouveau plan d'urbanisme par exemple suppose un nouveau pacte social, une redéfinition des axes de développement économique, social et culturel.

Au moment où s'annonce une importante reconfiguration des institutions municipales dans l'île et dans la région de Montréal, il me paraît indispensable de munir les citoyens d'instruments qui leur permettront d'influer sur le cours des événements dans le nouveau cadre. La consultation et la concertation sont des instruments nécessaires à la vitalité même d'une communauté, particulièrement quand elle s'inscrit dans l'économie du savoir.

La consultation et la concertation ne sont pas les seuls mécanismes de participation, ni non plus les seuls moyens à la disposition des citoyens. Mais si la consultation et la concertation n'offrent pas ou ne paraissent pas offrir les conditions d'utilité, d'efficacité et de crédibilité, cela favorisera le recours à d'autres moyens qui deviennent alors des blocages. C'est ainsi que les citoyens de Val Saint-François ont eu recours à des tribunaux. À Montréal, un regroupement de personnes a fait une campagne très médiatisée d'opposition à un projet de privatisation des services d'eau avant même que le projet ne soit présenté et examiné publiquement. Dans d'autres cas, le lobbying est utilisé à l'insu de tous les intéressés comme cela s'est déjà vu dans des projets routiers.

La crédibilité d'un processus de consultation dépend certes des règles de son fonctionnement mais surtout de l'attitude

et du comportement de ceux qui consultent et de ceux qui sont consultés. La qualité de l'analyse des enjeux et du rapport, la prise en compte dans la décision et le suivi réel contribueront à la crédibilité de l'exercice. L'effet cumulatif des gestes passés joue aussi: le capital de crédibilité peut augmenter ou se rétrécir au long des dossiers.

C'est pourquoi l'organisation des consultations publiques requiert une expérience et une compétence professionnelle qui ne sont pas conférées automatiquement le soir de l'élection. Il est préférable que le processus de consultation publique soit mené de façon objective et rigoureuse, hors des intérêts partisans.

Les processus formels de consultation publique existent depuis un quart de siècle. Certaines grandes corporations ont également des processus volontaires de participation publique. L'expérience et le savoir-faire se sont développés parallèlement aux procédures d'études d'impacts et en interaction avec celles-ci. On les retrouve dans des organismes spécialisés du Canada et du Québec (ex: BAPE), dans des institutions comme Hydro-Québec, chez certains consultants et dans certains départements universitaires. À la Ville de Montréal, elle se fait plus rare mais elle est toujours présente. Il est quand même encourageant de constater que le savoir-faire montréalais a été utilisé dernièrement à titre conseil par la Ville de Québec à l'occasion d'une consultation publique sur le projet de réaménagement de l'avenue Dufferin.

À notre avis, Montréal a besoin d'un instrument bien particulier, animé par des professionnels de la participation, instrument grâce auquel s'articulera la consultation publique à l'avenir. Sa taille, la diversité des groupes humains qui l'habitent et la façon dont tous les jours, la complexité des enjeux urbains et des rôles qu'elle tient dans notre société l'exigent.

Dans mon mémoire, j'ai proposé l'institution d'un Office de la participation dont la mission consistera à voir au bon déroulement des consultations publiques en encadrant dans les meilleures conditions d'efficacité et de crédibilité. Cela suppose que l'Office aura les moyens d'agir en toute indépendance, en s'appuyant sur des ressources professionnelles suffisantes et à l'abri des humeurs politiques. Aussi, me paraît-il essentiel d'enrichir son institution dans la Charte de la Ville de Montréal et d'y prévoir les garanties pour ses membres.

Luc Oumet a été président du Bureau de consultation de Montréal de 1989 à 1995 et commissaire au BAPE de 1979 à 1989. Le Centre de consultation et de concertation est un organisme spécialisé dans la participation interactive. La présente opinion reprend en condensé le contenu du mémoire présenté à la consultation publique tenue par la Ville de Montréal.

IDÉES EN MARCHÉ

## La possibilité de rénover l'histoire

PAULE DES RIVIÈRES

Le philosophe Paul Ricoeur développe, dans son dernier essai (*La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, collection l'Ordre philosophique, Seuil, 656 pages), un thème qui le hante depuis plusieurs années, celui du fragile équilibre entre la mémoire et l'oubli. À l'expression consacrée «devoir de mémoire», l'auteur préfère «travail de mémoire» qui permet à la mémoire d'intégrer en décalage «une pluralité de subjectivités», évoluant avec le temps et d'une génération à l'autre. La mémoire qui fige conduit, croit Ricoeur, à l'enfermement d'une communauté sur son destin singulier. Le philosophe s'avance sur un terrain qu'il sait miné mais sa longue expérience de vie — il a 87 ans — le conduit à rechercher «une politique de la juste mémoire» qui ne serait paralysée ni par le trop de mémoire ni par le trop d'oubli des peuples.

Ici, ce grand thème traverse également l'essai qui sera publié début novembre chez Boréal, signé Jocelyn Létourneau, qui s'interroge sur la façon la plus appropriée de mettre le passé en histoire, au Québec. L'ouvrage est intitulé *Passer à l'avenir, Histoire, mémoire identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Pour le professeur au département d'histoire de l'Université Laval, l'historien est aussi traducteur et «sa démarche ne peut pas ne pas être inspirée par une éthique de réparation». Il met en garde contre la tentation de transmettre en héritage «ce qui est susceptible d'hypothéquer l'avenir... qui cultive sur pareille dotation». Il se demande que faire de l'accablement historique qui lui apparaît, au Québec, érigé en mémoire collective et chaquant la réflexion sur l'avenir. L'auteur ajoute que son positionnement n'a rien à voir avec la réduction au silence des horreurs du passé. L'héritage n'est jamais testament, dit-il.

À signaler

Le dernier numéro de la revue *Possibles*, sur l'interculturalisme québécois (volume 24, numéro

4, automne 2000). On y retrouve notamment les témoignages fort intéressants de deux artistes en arts visuels, Miguel Rebelo et Massimo Guerrera, ainsi qu'un plaidoyer pour l'interculturalisme d'Alain-G. Gagnon.

Les Universitaires et la gauche, Cahiers de recherche sociologique, département de sociologie, Université du Québec à Montréal; Jean-Marc Piot, Normand Baillargeon, Ruth Rose, Jean-Marc Fontan, Lucie Lamarche, Karen Kessing, Mona-Josée Gagnon collaborent à ce numéro. Dans un article intitulé *Trahir*, Normand Baillargeon invite les intellectuels à prendre leurs responsabilités et, donc, à trahir leurs traditions.

Le dernier numéro de la revue *Combats*, pour un humanisme combattant (volume 4, numéro 4, automne 2000), qui a son siège social au cégep régional de Lanaudière à Joliette. La revue propose un dossier sur l'histoire, notamment un article de Jean-Philippe Warren coiffé du titre *De Dollard à Borduas ou le mythe du refus global*.

Le dernier numéro de la revue américaine *Harper's* consacre un long article à un groupe d'avocats qui rêvent d'obtenir justice — et réparation — pour le sort fait aux Noirs américains, qui furent lésés par les lois bien après l'abolition officielle de l'esclavage dans ce pays, en 1865. Ce thème de la reconnaissance de crimes passés et des mécanismes de compensation vient hanter un nombre grandissant de gouvernements occidentaux, pressés de redonner dignité à des groupes qui furent lésés.

Le Magazine littéraire, septembre 2000, consacre un dossier au philosophe Paul Ricoeur, en retraçant notamment l'origine de ses préoccupations pour «l'idée d'une politique de la juste mémoire».

L'American Council for Quebec Studies, un regroupement américain dont les membres s'intéressent au Québec, tient son congrès à Montréal du 26 au 29 octobre prochain. De nombreux auteurs québécois y sont à l'honneur. Information: <http://acqs.plattsburgh.edu:81/>



L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (redacteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutraic (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Marie-Claude Petit (commissaire); Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlene Côté, Anouk Hurlbut, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Béard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hulton, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Richard Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## UNIVERSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

cunées dans l'une ou l'autre de ces deux disciplines.

«A nos yeux, les problèmes de réussite et de persévérance dans les programmes d'étude sont très souvent liés à un manque de rigueur méthodologique et à une maîtrise insuffisante de la langue», explique Chantal Gamache, l'une des auteures de l'étude qui sera présentée aujourd'hui aux cadres et supérieurs touchés par ce phénomène.

L'implantation d'un Centre de communication écrite, un projet fortement encouragé par la vice-rectrice à l'enseignement du premier cycle et à la formation continue, Claire McNicoll, correspond non seulement aux besoins des étudiants, mais aussi au souhait de 92 % des facultés de l'UdeM qui, révèle une enquête interne, ont émis le désir que des «mesures institutionnelles soient prises pour aider les étudiants à améliorer leurs compétences en français écrit».

«Ce Centre de communication écrite vise à soutenir les étudiants mais les professeurs aussi, qui n'arrivent plus à corriger 100 ou 150 copies où non seulement le contenu mais aussi la structure du texte est à revoir», explique Lorraine Camerlain, directrice des programmes à la Faculté d'éducation permanente, mais actuellement occupée à mettre en œuvre ce projet de soutien pédagogique particulier.

Le Centre permettrait d'offrir par exemple des mesures de soutien continu à la rédaction des travaux pendant la rédaction de ces travaux, de développer un site Internet visant à offrir des outils de rédaction, et de former des correcteurs soutenant la tâche des professeurs. On pense également à élaborer une politique universitaire de maîtrise de la langue et on songe aussi, même si la mesure n'est pas du tout entérinée, à remettre en place un test vérifiant les aptitudes en français à l'université, une responsabilité qui incombe désormais au collégial. «Oui, ça se peut qu'il y ait un test, mais est-ce que ce sera un test uniforme ou lié à chacune des disciplines?», demande Lorraine Camerlain. Nous essayons de trouver des mesures qui encourageront les étudiants, pas des mesures qui les décourageront.

Outre les écueils en français, on s'étonne de savoir que les étudiants arrivent souvent mal à comprendre ce qu'on attend d'eux, soit à la lecture du problème ou dans l'énoncé du professeur. «Le nœud du problème, c'est la pensée, explique Mme Camerlain. Ils éprouvent des problèmes à comprendre la matière et ce qu'on attend d'eux. Tout ça est donc très lié à la manière dont ils l'expriment par écrit».

L'étude faite par les chargés de cours et professeurs de la Faculté de l'éducation permanente permet de confirmer que les étudiants «éprouvent de réelles difficultés à organiser leurs propres idées et à repérer les idées dans un texte ou l'énoncé d'un professeur», explique Chantal Gamache. Interrogés sur la fréquence de compréhension et d'utilisation de «concepts abstraits», le quart des étudiants ont ainsi répondu «parfois» ou «jamais».

L'une des idées-maîtresses guidant la philosophie du Centre de communication écrite est de rapprocher le français de la discipline dans laquelle baigne l'étudiant, plutôt que d'en faire deux notions distinctes. «On a sorti le français du système de pensée à tort, explique Mme Camerlain, pourtant, la langue et la pensée sont liées l'une à l'autre».

Ce projet est intimement lié à l'abandon scolaire, qui serait en quelque sorte encouragé par les difficultés rencontrées en français et en méthode de travail. «Il y aura toujours des étudiants qui auront des difficultés», explique Mme Camerlain. Mais de là à se faire éliminer du système parce qu'on a des problèmes avec la langue, oui, c'est un triste constat. Dans une allocution qu'il prononcera début octobre devant l'Assemblée universitaire, le recteur de l'UdeM, Robert Lacroix, avait exprimé la volonté claire de «faire passer le taux de persévérance de 68,3 % à 70 %» par l'entremise de mesures d'encadrement, telles que celle-ci. «Cela permettra à quelque 400 étudiants, qui autrement auraient décroché, de poursuivre leurs études dans un contexte de maintien des normes de qualité», poursuivait le recteur.

Si le projet de Centre de communication écrite est accepté aujourd'hui par la Commission des études, il devrait donner lieu à une politique de maîtrise de la langue et à un plan d'action précis au printemps prochain, pour une application souhaitée des mesures dès la rentrée scolaire 2001.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 1

«En tant que contribuable, je ne suis pas fier», a ajouté M. Day.

C'était le premier jour de campagne pour le chef libéral qui refuse de travailler le dimanche, même s'il s'agit de commencer la période électorale en même temps que ses adversaires, afin de rester avec sa famille et se rendre à l'église. Pour l'occasion, M. Day s'est rendu le long de la rivière des Outaouais devant l'édifice abritant les locaux de DRH. Un édifice, a-t-il lancé à la blague, qui devrait être rebaptisé le «Mont Jean-Christien», une allusion à la décision unilatérale — et controversée — du premier ministre de renommer le mont Logan, le plus haut sommet canadien, le mont Pierre Elliott Trudeau.

Le système de reddition de comptes que M. Day veut importer d'Alberta à Ottawa permettrait d'éviter que le scandale des subventions ne se reproduise, selon lui. «Quand j'étais ministre des Finances de l'Alberta, le système était reconnu à l'échelle nationale», a souligné M. Day. Et il n'a pas tort, semble-t-il.

Dans une entrevue avec *Le Devoir* au début de l'été à propos de l'imputabilité, M. Desautels avait indiqué sans hésitation que le gouvernement fédéral devrait s'inspirer de l'Alberta pour améliorer son système de reddition de comptes.

«Avec M. Klein, on a mis en place un système de gestion de rendement de tous les ministères qui est bien pensé, et assez global, avait-il expliqué. Et en plus, c'est légiféré. [...] C'est la province la plus avancée au pays en la matière.»

Selon le Government Accountability Act albertain, le trésorier de la province (poste qu'occupait M. Day avant de démissionner pour prendre les rênes de l'Al-

liance canadienne) doit déposer chaque année un «plan d'affaire consolidé du gouvernement» indiquant les objectifs de chaque activité du gouvernement et les moyens de mesurer le degré d'atteinte de ces objectifs. Le trésorier doit ensuite faire rapport trois fois par année des résultats obtenus. De plus, chaque ministère doit fournir son propre plan et le remettre au trésorier.

Mais le système de reddition de comptes n'est pas la seule arme anti-scandale. Stockwell Day a aussi réitéré sa promesse d'abolir «la plupart» des programmes de création d'emplois de DRH.

«Il y a beaucoup de gaspillage dans le gouvernement fédéral maintenant, et nous avons dit que les programmes de Développement des ressources humaines sont les types de programmes que nous devons éliminer s'ils ne donnent pas de secours pour le secteur privé.»

En fin de journée, le Parti libéral a accusé M. Day de s'attribuer à tort ce système de contrôle. «Ce n'est pas vrai. En fait, le système a été implanté par son prédécesseur, le trésorier Jim Dinning, en 1995. M. Day est devenu trésorier le 26 mars 1997», a-t-on précisé par la voie d'un communiqué de presse.

Dimanche, M. Chrétien avait donné le coup d'envoi de sa campagne, lui, à Shawinigan, plus précisément à l'Auberge des Gouverneurs, ce même hôtel montré du doigt par le Vérificateur général dans son rapport. M. Desautels indiquait que la subvention de 600 000 \$ de DRH reçue par l'établissement avait été officiellement annoncée par les politiciens avant d'être approuvée par les fonctionnaires. De surcroît, lorsque le promoteur du projet a revu de 60 à 40 le nombre d'emplois qu'il espérait créer, la subvention n'a pas été réduite proportionnellement, faisant ainsi dépasser la limite maximale de 10 000 \$ de subvention par emploi fixée dans le programme.

## Chrétien tient des propos controversés

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Si seulement les amis d'enfance de Shawinigan du premier ministre Jean Chrétien avaient étudié à l'université au lieu de quitter tôt l'école pour travailler en usine, ils seraient devenus de grands citoyens. C'est du moins ce qu'il a soutenu, hier, au deuxième jour de la campagne électorale, faisant sourcilier quelques observateurs.

De passage en Ontario, il a dit que les travailleurs d'usines de sa ville natale se seraient rendus loin dans la vie s'ils avaient pu bénéficier de bourses d'études comme les Bourses du millénaire. «Je sais que si cela avait existé à l'époque, beaucoup de mes amis qui ne sont jamais allés à l'université, qui sont allés travailler à l'usine à l'âge de 16 ans, auraient été de grands citoyens.»

Certains journalistes qui accompagnent le premier ministre ont perçu cette déclaration comme un apparent discrédit des travailleurs, et lui ont demandé de s'expliquer. Le chef bloquiste Gilles Duceppe a de son côté exigé des excuses. «Je pense que M. Chrétien devrait présenter des excuses à toutes ces personnes à travers le Québec et le Canada qu'il a insultées, qu'il a méprisées. Il a fait preuve d'une grande insensibilité», a-t-il

affirmé. De plus, le directeur québécois des Travailliers canadiens de l'automobile (TCA), Luc Desnoyers, y a vu des propos méprisants et inacceptables.

M. Chrétien a dit qu'il s'était servi de cet exemple pour vanter les mérites de ses controversées Bourses du millénaire, considérées par le gouvernement du Québec comme une intrusion dans un champ de compétence provincial, l'éducation.

Le premier ministre a connu d'autres problèmes d'expression, hier. Dans une envolée oratoire, à St. Thomas, en Ontario, il a semblé ne plus trop savoir où il était, concluant son allocution d'un «Monsieur le président», plus approprié à la Chambre des communes. Plus tard, il a voulu s'en prendre au député allianciste Jason Kenney, mais il l'a appelé Collin Kenny, du nom d'un sénateur libéral.

Dans un autre ordre d'idées, M. Chrétien a aussi tenu à vanter les mérites d'une autre réalisation de son gouvernement qui a été fort controversée au Québec: la loi C-20 sur la clarté référendaire. «Je suis très fier de la Loi sur la clarté, a expliqué le premier ministre lors d'un point de presse à Kitchener, en Ontario. C'est une loi qui a énormément changé l'atmosphère au Québec parce que les gens savent très bien ce qu'il y a un jour un référendum — d'ailleurs, personne ne veut avoir un référendum — que la question devrait être claire.»

## McDonough et la santé

(PC) — Les libéraux, et leur sous-financement de la santé, seraient responsables du décès de certains Canadiens, a soutenu sans nuances hier la leader néo-démocrate Alexa McDonough. «Je ne pense pas qu'il y ait de doute qu'il y a des gens qui meurent sans raison ou vivent des agonies terribles à cause des compressions massives effectuées dans notre système de santé», a-t-elle dit en point de presse à Toronto. «Vous n'avez qu'à vous rendre dans n'importe quel coin du Canada et il y a des familles qui vivent les horreurs de situations semblables.» Mme McDonough a ajouté qu'il était «très difficile de faire [...] un décompte des corps» mais elle a souligné le cas d'un adolescent torontois qui est décédé en janvier d'une sévère crise d'asthme après qu'il eut été transporté à un hôpital éloigné, celui près de chez lui ayant fermé son urgence. Selon Mme McDonough, le dernier accord fédéral-provincial sur la santé ne comble pas entièrement les compressions subies par le passé.

## Clark et les surplus

(PC) — Il faut donner crédit aux conservateurs pour les surplus actuels et la bonne santé de l'économie, a soutenu le chef conservateur Joe Clark qui faisait campagne hier en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Selon lui, le gouvernement de Brian Mulroney a jeté les bases nécessaires à cette performance. «Votre futur est beaucoup mieux assuré parce que nous avons signé [...] l'accord de libre-échange et l'Accord de libre-échange nord-américain», a-t-il dit à une trentaine d'étudiants en affaires internationales. M. Clark a toutefois déploré certains reculs subis depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, en particulier la détérioration du système de santé. Il se fait l'apôtre d'un gouvernement plus dynamique. Comment? Il le fera savoir mercredi, à Toronto, en dévoilant son programme électoral.

Le chef conservateur répète qu'il veut adopter des mesures qui encouragent l'investissement et l'innovation et d'autres qui aideront les plus démunis.

## G20

## «On avait visiblement affaire à des manifestants violents avec l'intention de faire du grabuge», dit la police

SUITE DE LA PAGE 1

seront pour la plupart accusées d'attroupement illégal ou de participation à une émeute. Un manifestant sera également accusé d'agression armée, alors qu'un autre sera accusé de méfait et un troisième de bris de condition.

De mauvais augure pour le Sommet des Amériques, qui rassemblera au printemps à Québec 39 chefs d'État, la tournure des événements jette, à beaucoup plus court terme, une ombre inquiétante sur une deuxième manifestation contre le G20 qui doit se tenir aujourd'hui même à Montréal.

## Dénoncer le G20

Tout avait pourtant commencé dans le calme vers 16 heures hier. Plusieurs centaines de manifestants avaient convergé vers l'hôtel Sheraton, boulevard René-Lévesque à l'angle de la rue Drummond. Ils étaient arrivés à pied de l'université Concordia et de l'université du Québec à Montréal qui avaient servi, auparavant, de points de ralliement. Constitué essentiellement d'étudiants du cégep et de l'université, le groupe de manifestants comptait dans ses rangs quelques dizaines de participants venus de Québec, Ottawa et même Toronto.

Convoqué par un groupe d'individus issus de différentes organisations anti-mondialisation se présentant comme le «Comité d'accueil du G20», l'événement ne disposait d'aucun véritable encadrement. «On ne sait pas exactement ce que les gens vont faire, expliquait un porte-parole, Roberto Nieto. Chacun arrive avec ses idées.» La manifestation se voulait no-

tamment une dénonciation des «mensonges» de son président, le ministre des Finances Paul Martin, sur la lutte contre la pauvreté. «Le G20, expliquait-on, sert à transformer les États en marionnettes de la privatisation, de la déréglementation, des réductions de dépenses sociales pour donner le contrôle de l'économie aux grands investisseurs.»

La manifestation a officiellement été lancée par deux discours politiques couverts par les rythmes joyeux des tam-tams. Etudiante dans la vingtaine, Myriam s'était dépêchée d'aller cueillir son copain au travail pour qu'il participe avec elle à l'événement. «Plus on sera de monde et plus on sera pesant, disait-elle. Si on réussit à garder tout ça pacifique, [les participants au G20] ne pourront pas rester indifférents très longtemps.» Voyant passer à côté de lui des manifestants tout en noir, son copain Dominic n'a pu toutefois s'empêcher de remarquer: «Ceux-là, s'ils sont venus avec des cagoules, ça ne doit pas être pour rien.» Il n'avait pas tort.

## Un événement qui a dégénéré

Une fois les discours terminés, plusieurs manifestants ont commencé à se chercher une occupation. Une partie d'entre eux se sont alors avisés d'aller bloquer une autre entrée de l'hôtel donnant rue Drummond. Après quelques minutes à chanter des slogans au nez des policiers, trois ou quatre cagoulauds se sont décidés à mettre le feu dans un conteneur à déchets poussé dans le milieu de la rue.

Fidèles à leur habitude, les caméras des journalistes se sont immédiatement agglutinées autour du

## MOTO

SUITE DE LA PAGE 1

niques comme l'injection sur plusieurs modèles, la vaste majorité des motos actuellement vendues ne respectent toujours pas les normes antipollution des voitures, faute de systèmes technologiquement équivalents à ceux des voitures. Rien ne justifie que les gouvernements n'exigent pas rapidement des motos propres, par équité pour les propriétaires d'autres véhicules propres, et parce que, souvent, l'utilisation de la moto et d'autres véhicules récréatifs ou de luxe se résume à des fins récréatives, c'est-à-dire des dépenses d'énergie sans justification sociale.

Des motos qui seraient dotées de systèmes antipollution à la pointe de la technologie constitueraient, en effet, un moyen rapidement disponible pour réduire de façon draconienne la contribution du parc motorisé à l'effet de serre. Plusieurs motards ont d'ailleurs choisi ce moyen de locomotion parce qu'il est plus rapide, plus économique effectivement et, croyaient-ils, moins polluant.

Aux États-Unis, les prix croissants de l'essence et la nécessité de se déplacer rapidement sont en train de faire redécouvrir le scooter, comme le rapportait le *Business Week* de la fin de semaine. Les nouveaux modèles se multiplient, qu'on dit compatibles avec les normes d'émissions atmosphériques. Mais ne jouons pas sur les mots: les normes actuelles, qui permettent aux motos et scooters des rejets pires que ceux autorisés aux gros camions et 4x4, sont inacceptables à tous points de vue et doivent rejoindre rapidement les normes imposées aux voitures, avant de les dépasser. Nous ne sommes pas ici devant le défi que représentait le remplacement des CFC: les solutions existent. Et le Canada, l'éternel suiveur des États-Unis en matière de transport, peut avoir au moins autant d'influence sur les constructeurs que la Californie, un État qui dicte à tout le continent ses progrès en matière d'émissions. Il suffit de savoir où on va et de vouloir y aller!

En ce sens, il faudrait bannir rapidement la vente de motos et scooters deux temps qui crachent des concentrations inacceptables d'hydrocarbures en plus d'être inutilement énergivores.

Mais des motos et scooters dont plus de 95 % des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures seraient contrôlées offriraient en même temps un potentiel de réduction des gaz à effet de serre sans pareil si, et seulement si, il s'agissait de petites et moyennes cylindrées. Rien d'équivalent n'est disponible à court terme du côté de l'auto. À prix abordable.

Avec des cylindrées de 150 à 250 cc, on pourrait obtenir des deux-roues propres dont la consommation moyenne se situerait, en plus, entre deux et trois litres au 100 km, soit moins de la moitié de la consommation des meilleures voitures hybrides actuellement sur le marché et de trois à cinq fois moins que des voitures de type intermédiaires, dont la consommation urbaine se situe plutôt entre 8 et 12 litres au 100 km. Parions, en outre, que plusieurs propriétaires de ces motos et scooters utiliseraient les transports en commun l'hiver plutôt que d'acquiescer pour cette seule période une voiture.

Nos villes nord-américaines se sont construites sous la dictée des besoins des automobilistes. Leur étalement, un fait désormais incontournable, empêchera qu'on puisse y développer partout des transports en commun rentables. Les deux-roues, qu'il s'agisse du vélo, du vélo électrique, des scooters ou motos, à pistons ou électriques, offrent dans ce cas-ci des solutions adaptées à chacun lorsque le transport en commun n'est pas disponible ou peu opportun.

Des projets expérimentaux européens, comme celui de Madrisio, en Suisse, montrent l'efficacité de mesures comme de subventionner l'achat de scooters électriques. On pourrait envisager la même chose au Québec pour les scooters et même pour de petites motos à essence, ou à tout le moins réduire leurs taxes d'achat et d'immatriculation. Si, d'autre part, Québec contingenterait la taille des motos et scooters des apprentis motards pour des raisons de sécurité, on créerait non seulement un marché pour les deux-roues de petites et moyennes cylindrées non polluantes mais aussi un marché de véhicules d'occasion, ce qui attirerait sans doute bien des jeunes vers ce moyen de transport.

Québec songe à faire financer des réductions de taxes d'achat et d'immatriculation pour les voitures moins énergivores, que paieraient les propriétaires plus énergivores par une taxe progressive. Il faudrait rapidement envisager la même chose pour les motos. Et, en milieu urbain, l'Agence métropolitaine des transports pourrait envisager une politique d'appui à l'implantation d'un véritable parc de deux-roues à émission zéro ou à très faibles émissions, y compris des gaz à effet de serre.

malheureux «anarchiste» qui n'avait de toute évidence pas appris à faire un feu. Ironiquement, ce sont ces mêmes journalistes qui essuieront la première charge de la brigade anti-émeute. Visant apparemment à repousser les manifestants vers le boulevard René-Lévesque, la manœuvre s'est effectuée sans ménagement, au besoin à coups de matraques et de poivre de Cayenne, contre des manifestants (et des journalistes pris en sandwich) qui offraient, somme toute, assez peu de résistance.

Les scènes peu de résistance devaient toutefois se dérouler quelques minutes plus tard alors qu'une minorité de manifestants récalcitrants se sont retrouvés séparés des autres par la soudaine avancée des policiers. Cherchant apparemment à disperser la cinquantaine de manifestants récalcitrants, une dizaine de policiers à cheval les ont chargés à plusieurs reprises sous les protestations scandalisées des autres.

## La faute aux manifestants

Vers 21h, tout était apparemment terminé et le porte-parole du SPCUM rejetait la responsabilité des violences sur les autres. «On avait visiblement affaire à des manifestants violents avec l'intention de faire du grabuge», a déclaré le commandant André Durocher. [...] Personne de raisonnablement avisée ne participe à ce genre d'émeute.» Il a reconnu que l'on avait fait usage de poivre de Cayenne à quelques reprises, mais seulement «en légitime défense.» Il s'est dit satisfait du travail des policiers compte tenu des circonstances dans lesquels ils se trouvaient.

Avec Valérie Dufour